

TABLE DES MATIÈRES

PARTIE 1	DISPOSITIONS COMMUNES À L'ENSEMBLE DES DÉPARTEMENTS	3
Article 1.	Architecture du Diplôme	3
Article 1-1.	Architecture générale	3
Article 1-2.	Activités de tronc commun	3
Article 1-3.	Années spécifiques du parcours	3
Article 1-4.	Activités complémentaires et de coloration du Diplôme	4
Article 1-5.	Responsable Diplôme au sein des départements d'enseignement	4
PARTIE 2	DISPOSITIONS SPÉCIFIQUES À CHAQUE DÉPARTEMENT	5
Article 2.	Déclinaison par département d'enseignement	5
PARTIE 3	MODALITÉS DE SUIVI ET DE VALIDATION DES ACTIVITÉS DU DIPLÔME	5
Article 3.	Coordinateurs des activités transverses	5
Article 4.	Modalités de suivi et de validation propre à chaque activité	5
ANNEXE 1	Architecture générale du Diplôme	6
ANNEXE 2	Déclinaison de l'architecture du Diplôme par département d'enseignement	9
ANNEXE 3	Description de chaque activité du Diplôme	21

Le Diplôme de l'ENS Paris-Saclay confère le grade de master.

Le Diplôme de l'ENS Paris-Saclay sanctionne la formation suivie par les normaliens à l'ENS Paris-Saclay en certifiant l'acquisition par ceux-ci :

- d'une formation disciplinaire renforcée dans l'une des disciplines enseignées à l'ENS Paris-Saclay,
- des quatre compétences transverses suivantes :
 - o Recherche,
 - o Enseignement,
 - o International,
 - o Pluridisciplinarité.
- Et de manière optionnelle d'une activité de coloration valorisant leur investissement dans des activités autres, d'engagement associatif, électif, de pratiques artistiques ou sportives, ou de découverte du monde professionnel (administratif, industriel, expertise...).

Plusieurs parcours de formation sont identifiés selon le projet professionnel de chaque normalien :

- Recherche et international,
- Recherche et enseignement supérieur,
- Interface,
- Recherche thématique.

Le Diplôme se déroule en 4 années et s'articule autour :

- D'activités de tronc commun comprenant notamment trois années de formation,
- D'une année spécifique de parcours à choix,
- D'un ensemble d'activités complémentaires et de coloration.

La durée de scolarité peut être réduite en fonction de la voie d'admission.

Ce document a pour objet de décrire l'architecture du Diplôme et de définir les conditions d'éligibilité, de suivi et de validation associées.

Il est divisé en trois parties :

- la partie 1 décrivant les dispositions communes à l'ensemble des départements d'enseignement de l'École,
- la partie 2 relative aux dispositions spécifiques à chaque département d'enseignement,
- la partie 3 explicitant les modalités d'inscription, de suivi et de validation de chacune des activités du Diplôme.

PARTIE 1 DISPOSITIONS COMMUNES À L'ENSEMBLE DES DÉPARTEMENTS

Article 1. Architecture du Diplôme

Article 1-1. Architecture générale

L'architecture du Diplôme est présentée en annexe 1. Elle s'articule autour :

- d'**activités de tronc commun**, présentées dans l'Article 1-2.
- d'**années spécifiques de parcours** à choix, présentées dans l'Article 1-3.
- d'un ensemble d'activités **complémentaires**, présentées dans l'Article 1-4.
- d'un ensemble d'activités de **coloration**, présentées dans l'Article 1-4.

La partie 3 et l'annexe 3 décrivent les modalités de suivi et de validation de chaque activité du Diplôme.

Article 1-2. Activités de tronc commun

Les activités de tronc commun, définies en annexe 1, sont obligatoires. Elles sont constituées pour chaque normalien :

- des années de formation disciplinaire renforcée,
- d'un programme de conférences transversales d'ouverture aux problématiques sociétales et de l'enseignement supérieur et de la recherche,
- de certifications à la maîtrise de l'anglais général et de l'anglais de publication scientifique,
- d'une expérience immersive de recherche.

Certaines modalités de ces activités de tronc commun sont spécifiques à chaque département et, au sein d'un département peuvent différer d'un normalien à l'autre selon les parcours suivis (cf partie 2 et partie 3).

Article 1-3. Années spécifiques du parcours

Chaque normalien doit durant sa scolarité suivre au moins un des parcours de formation suivants et valider l'année spécifique associée :

- **Parcours recherche et international** : une année de recherche pré-doctorale à l'étranger nommée **ARPE**,
- **Parcours recherche et enseignement supérieur** : une deuxième année de master de formation à l'enseignement du supérieur (ou équivalent), nommée **M2 FeSup**,
- **Parcours interface** : une année de formation de niveau au moins L3 dans une discipline autre que celle du M2 du tronc commun, nommée **Interface**. Dans le cas d'un double-cursus dans un établissement partenaire, une ou plusieurs années supplémentaires de formation peuvent être requises.
- **Parcours Recherche thématique** : une année de recherche sur une thématique (**ARX**).

L'École propose également de valider des projets d'engagement personnel de normaliens dans le cadre d'une **année spécifique engagement normalien (ASPEN)**. L'élément clé de la personnalisation du parcours de chaque normalien est le choix de cette année spécifique du parcours. Ce choix s'effectue préférentiellement à l'issue de la première année de master.

Ce choix peut, dans certains cas en accord avec le département d'enseignement, être repoussé d'un an (hors congé sans traitement pour les normaliens élèves ou césure pour les normaliens étudiants).

Article 1-4. Activités complémentaires et de coloration du Diplôme

Une fois le choix du parcours effectué, le normalien dispose d'une liberté de choix des activités complémentaires et de coloration, dans le cadre des modalités de déclinaison du Diplôme par département d'enseignement définies en partie 2.

Les activités complémentaires choisies doivent valider parmi les quatre compétences du Diplôme les compétences complémentaires à l'année spécifique de parcours suivie par les normaliens.

Les activités de coloration sont des **activités optionnelles** (non obligatoires pour la validation du Diplôme).

Les demandes d'inscription aux activités choisies doivent faire l'objet d'une validation par les responsables de ces activités.

Article 1-5. Responsable Diplôme au sein des départements d'enseignement

Chaque département est en charge du suivi de ses normaliens, quel que soit leur parcours.

Un ou une **responsable Diplôme** est nommé•e par le président de l'École sur proposition de chaque département d'enseignement. Il est l'interlocuteur privilégié de chaque normalien du département et accompagne le choix, le suivi et la validation par chaque normalien des différentes activités du Diplôme.

PARTIE 2 DISPOSITIONS SPÉCIFIQUES À CHAQUE DÉPARTEMENT

Article 2. Déclinaison par département d'enseignement

L'architecture globale fournie en annexe 1 est déclinée par département d'enseignement en annexe 2, selon les modalités spécifiques d'organisation de la formation mises en place en son sein et les activités propres à celui-ci.

L'architecture générale du Diplôme est déclinée dans chaque département selon des modalités qui sont imposées (#), ou préconisées (>>) ou à choix (>), le département pouvant proposer des modalités propres et adaptées à ses normaliens, qui viennent enrichir les modalités générales proposées au niveau de l'établissement.

PARTIE 3 MODALITÉS DE SUIVI ET DE VALIDATION DES ACTIVITÉS DU DIPLOME

Article 3. Coordinateurs des activités transverses

Pour chaque activité transverse, l'École désigne un (des) coordinateur(s) (voir annexe 3) en charge de son organisation et de la coordination avec les départements.

Il(s) valide(nt) l'inscription des normaliens à l'activité, organise(nt) le suivi des normaliens inscrits à l'activité et valide(nt) la réalisation de l'activité.

Article 4. Modalités de suivi et de validation propre à chaque activité

Les modalités propres à chaque activité du Diplôme sont présentées en annexe 3.

Pour chaque activité du Diplôme, de tronc commun, spécifique, complémentaire et de coloration, un descriptif détaillé est fourni, incluant :

- le nom du (des) coordinateur(s) de l'activité,
- le mode de mise en place et de suivi de l'activité,
- le mode de validation de l'activité.

ANNEXE 1 Architecture générale du Diplôme

Dans la description des activités ci-dessous, les termes entre crochets se réfèrent à la codification de ces activités dans le tableau suivant synthétisant l'architecture du diplôme.

La validation du Diplôme s'appuie sur la validation de **11** activités obligatoires :

- **7 activités de tronc commun** [TC1 à TC7] :
 - trois années de formation disciplinaire renforcée, dont une de niveau 3^{ème} année de licence [TC1], une de niveau 1^{ère} année de master [TC2], et une dernière de niveau 2^{ème} année de master à vocation de poursuite en doctorat [TC3] qui finalise le parcours.,
 - un programme de conférences transversales d'ouverture aux problématiques sociétales et de l'enseignement supérieur et de la recherche [TC4],
 - deux certifications, à la maîtrise de l'anglais général (via l'obtention de l'IELTS) [TC5], et à la maîtrise de l'anglais de publication scientifique (via l'obtention de la certification SWAP) [TC6],
 - une première expérience immersive de recherche [TC7].
- **1 année spécifique de parcours** à choisir par chaque normalien parmi 3 années spécifiques de parcours définissant les différents parcours de formations possibles :
 - l'année de recherche pré-doctorale à l'étranger **ARPE** [R1], validant les compétences **recherche et international**,
 - l'année de M2 formation à l'enseignement du supérieur **M2FESup** (ou équivalent) [ES1], validant la compétence **enseignement supérieur**,
 - l'année de formation de niveau au moins L3 dans une discipline autre que celle du M2 du tronc commun **Interface** [P1], validant la compétence **pluridisciplinarité**.
 - L'année de **recherche thématique**, validant les compétences **recherche et pluridisciplinarité**.
 - L'année spécifique engagement normalien ASPEN, validant les compétences enseignement supérieur et pluridisciplinarité et d'éventuelles autres compétences selon le projet d'engagement validé.
- **3** (ou 2 selon le parcours) activités complémentaires au parcours choisi (défini par l'année spécifique de parcours). Un ensemble d'activités **complémentaires** à choix permettent de valider ces compétences complémentaires :
 - **recherche** [R2 à R4],
 - **enseignement supérieur** [ES2 à ES4],
 - **pluridisciplinarité** [P2 à P5],
 - **international** [I1 à I3].

1 activité de **coloration** [C1 à C5] peut également être validée de manière optionnelle. Cette activité permet de valoriser l'investissement des normaliens dans des activités autres, d'engagement associatif, électif, de pratiques artistiques ou sportives, de

découverte du monde professionnel (administratif, industriel, expertise...), et de colorer ainsi de manière individuelle la formation de chaque normalien.

Le choix du M2 doit être validé par le département d'enseignement, après demande préalable du normalien à la direction du département.

Les premières années pluridisciplinaires valident automatiquement une activité de tronc commun (**disciplinaire**) et une activité complémentaire (**pluridisciplinarité**).

Une expérience immersive de recherche de deux mois à l'étranger valide deux activités complémentaires : **recherche** et **international**.

Les deux tableaux suivants synthétisent l'architecture finale du Diplôme où :

- les colonnes représentent les parcours,
- les modalités obligatoires sont désignées par la puce (#) et les modalités à choix par la puce (>).

Des déclinaisons de cette architecture par département sont proposées en annexe 2.

La partie 3 et l'annexe 3 précisent les modalités de suivi et de validation de chacune des activités du Diplôme.

TABLEAU ARCHITECTURE GLOBALE DU DIPLOME

ARCHITECTURE GENERALE DU DIPLOME

(#) : modalité obligatoire (-) : modalités multiples (une à choisir durant la scolarité)

PARCOURS RECHERCHE ET INTERNATIONAL		PARCOURS RECHERCHE ET ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR		PARCOURS RECHERCHE THEMATIQUE		PARCOURS INTERFACE					
TRONC COMMUN											
<i>Formation disciplinaire renforcée</i>											
(#) TC1	année de formation de niveau L3 renforcée						67 à 80 ECTS				
(#) TC2	année de formation de niveau M1 renforcée						60 à 75 ECTS				
(#) TC3	M2 dont la finalité explicite est la poursuite d'études en doctorat validé par le département						60 ECTS				
<i>Pluridisciplinarité</i>											
(#) TC4	conférences du Diplôme						2 ECTS				
<i>International</i>											
(#) TC5	Diplôme de Cambridge ou IELTS (sur recommandation du département de langues)						6 ECTS				
(#) TC6	SWAP						2 ECTS				
<i>Recherche</i>											
(#) TC7	première expérience de recherche						3 à 20 ECTS				
ANNÉE SPÉCIFIQUE DE PARCOURS (Obligatoire et spécifique à chaque parcours)											
(#) R1	année de recherche pré-doctorale à l'étranger	60 ECTS	(#) ES1	M2 Formation à l'enseignement supérieur	60 ECTS	(#) RT 1 à 3	année de recherche thématique	60 ECTS	(#) P1	année bi-disciplinaire ou double cursus	60 ECTS
ACTIVITÉS COMPLÉMENTAIRES À L'ANNÉE SPÉCIFIQUE DE PARCOURS (obligatoires mais à choix)											
<i>activité complémentaire Enseignement supérieur</i>											
(->)	ES2	stage pédagogique	2 à 4 ECTS	(->)	ES2	stage pédagogique	2 à 4 ECTS	(->)	ES2	stage pédagogique	2 à 4 ECTS
(->)	ES3	tutorat	2 à 4 ECTS	(->)	ES3	tutorat	2 à 4 ECTS	(->)	ES3	tutorat	2 à 4 ECTS
(->)	ES4	activité de diffusion des savoirs	2 à 4 ECTS	(->)	ES4	activité de diffusion des savoirs	2 à 4 ECTS	(->)	ES4	activité de diffusion des savoirs	2 à 4 ECTS
<i>activité complémentaire Recherche</i>											
(->)	R2	deuxième expérience de recherche	3 à 20 ECTS	(->)	R2	deuxième expérience de recherche	3 à 20 ECTS	(->)	R2	deuxième expérience de recherche	3 à 20 ECTS
(->)	R3	article ou conférence	2 à 6 ECTS	(->)	R3	article ou conférence	2 à 6 ECTS	(->)	R3	article ou conférence	2 à 6 ECTS
(->)	R4	UE analyse d'articles	2 ECTS	(->)	R4	UE analyse d'articles	2 ECTS	(->)	R4	UE analyse d'articles	2 ECTS
<i>activité complémentaire Pluridisciplinarité</i>											
(->)	P2	projet interdisciplinaire collectif	12 ECTS	(->)	P2	projet interdisciplinaire collectif	12 ECTS	(->)	P2	projet interdisciplinaire collectif	12 ECTS
(->)	P3	UE de niveau au moins L3 dans une autre discipline	2 ECTS	(->)	P3	UE de niveau au moins L3 dans une autre discipline	2 ECTS	(->)	P3	UE de niveau au moins L3 dans une autre discipline	2 ECTS
(->)	P4	suivi certifié d'un MOOC	2 ECTS	(->)	P4	suivi certifié d'un MOOC	2 ECTS	(->)	P4	suivi certifié d'un MOOC	2 ECTS
(->)	P5	UE transversale	2 ECTS	(->)	P5	validation d'une UE transversale	2 ECTS	(->)	P5	validation d'une UE transversale	2 ECTS
<i>activité complémentaire International</i>											
(->)	I1	2 mois à l'étranger	2 ECTS	(->)	I1	2 mois à l'étranger	2 ECTS	(->)	I1	2 mois à l'étranger	2 ECTS
(->)	I2	Semestre à l'étranger	2 ECTS	(->)	I2	Semestre à l'étranger	2 ECTS	(->)	I2	Semestre à l'étranger	2 ECTS
(->)	I3	Certification de seconde langue	2 ECTS	(->)	I3	Certification de seconde langue	2 ECTS	(->)	I3	Certification de seconde langue	2 ECTS
COLORATION (Optionnelle, non obligatoire)											
(->)	C1	administration									2 ECTS
(->)	C2	expertise									2 ECTS
(->)	C3	entrepreneuriat et innovation									2 ECTS
(->)	C4	engagement associatif ou électif									2 ECTS
(->)	C5	connaissance du milieu industriel									2 ECTS
(->)	C6	pratique sportive									2 ECTS
(->)	C7	pratique artistique									2 ECTS

ANNEXE 2 Déclinaison de l'architecture du Diplôme par département d'enseignement

Les tableaux suivants synthétisent l'architecture finale de ce Diplôme déclinée pour chaque département d'enseignement (hors parcours recherche thématique), où :

- les colonnes représentent les parcours,
- les modalités obligatoires ou naturellement réalisées dans les 4 ans du cursus de formation du département sont désignées par la puce (#), les modalités à choix par la puce (>) et les modalités préconisées par la puce (>>).

Apparaissent en bleu les spécificités de déclinaison pour chaque département.

DÉPARTEMENT BIOLOGIE	10
DÉPARTEMENT CHIMIE	11
DÉPARTEMENT DESIGN	12
DÉPARTEMENT GÉNIE CIVIL ET ENVIRONNEMENT	13
DÉPARTEMENT GÉNIE MÉCANIQUE	14
DÉPARTEMENT INFORMATIQUE	15
DÉPARTEMENT LANGUES	16
DÉPARTEMENT MATHÉMATIQUES	17
DÉPARTEMENT NIKOLA TESLA	18
DÉPARTEMENT PHYSIQUE	19
DÉPARTEMENT SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES.....	20

DÉPARTEMENT BIOLOGIE

PARCOURS RECHERCHE ET INTERNATIONAL		PARCOURS RECHERCHE ET ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR		PARCOURS RECHERCHE THEMATIQUE		PARCOURS INTERFACE					
TRONC COMMUN											
<i>Formation disciplinaire renforcée</i>											
(#) TC1	LDD3 Sciences de la Vie cursus ENS UE Grandes Découvertes (3 ECTS) MOOC "R" (2 ECTS), anglais linguistique (2 ECTS), méthodologie de la synthèse (2 ECTS), projet professionnel (1 ECTS) et TP de Biophysique (2 ECTS)						60 ECTS	12 ECTS			
(#) TC2	M1 Biologie Santé (BEE possible sous conditions) UE Outil Informatiques pour la Biologie (5 ECTS) + 1 Enseignement spécifique du diplôme (5 ECTS) [parmi a) Renforcement disciplinaire : UE supplémentaire de M1 ou Synthèse bibliographique ou Synthèse d'un cycle de conférences au Collège de France ou Certification d'un MOOC ou UE A2DB, b) Stage de recherche filé académique ou en Recherche & Développement, c) Stage en milieu médical en service hospitalo-universitaire ou en service vétérinaire]						60 ECTS	10 ECTS			
(#) TC3	M2 dont la finalité explicite est la poursuite d'études en doctorat validé par le département						60 ECTS				
Pluridisciplinarité											
(#) TC4	conférences du Diplôme							2 ECTS			
International											
(#) TC5	Diplôme de IELTS							6 ECTS			
(#) TC6	SWAP							2 ECTS			
Recherche											
(#) TC7	Stage 1 ^e année (L3) en laboratoire de recherche d'une durée minimum de 8 semaines							8 ECTS			
ANNÉE SPÉCIFIQUE DE PARCOURS (Obligatoire et spécifique à chaque parcours)											
(#) R1	année de recherche pré-doctorale à l'étranger	60 ECTS	(#) ES1	M2 FESup Sciences du Vivant option Biochimie génie biologique ou Sciences de la vie, sciences de la terre et de l'univers	60 ECTS	(#) RT 1 à 3	année de recherche thématique	60 ECTS	(#) P1	année bi-disciplinaire ou double cursus	60 ECTS
ACTIVITÉS COMPLÉMENTAIRES À L'ANNÉE SPÉCIFIQUE DE PARCOURS (obligatoires mais à choix)											
activité complémentaire Enseignement supérieur											
(->) ES2	stage pédagogique	2 à 4 ECTS	(->) ES2	stage pédagogique	2 à 4 ECTS	(->) ES2	stage pédagogique	2 à 4 ECTS	(->) ES2	stage pédagogique	2 à 4 ECTS
(->) ES3	tutorat	2 à 4 ECTS	(->) ES3	tutorat	2 à 4 ECTS	(->) ES3	tutorat	2 à 4 ECTS	(->) ES3	tutorat	2 à 4 ECTS
(->) ES4	au choix : Projet de création d'UE (pour les normalien.nes en M2), Leçon de l'UE PHR du M1 Biologie Santé, Vulgarisation scientifique pour l'association Angelman, Synthèse bibliographique	3 ECTS	(->) ES4	au choix : Projet de création d'UE (pour les normalien.nes en M2), Leçon de l'UE PHR du M1 Biologie Santé, Vulgarisation scientifique pour l'association Angelman, Synthèse bibliographique	3 ECTS	(->) ES4	au choix : Projet de création d'UE (pour les normalien.nes en M2), Leçon de l'UE PHR du M1 Biologie Santé, Vulgarisation scientifique pour l'association Angelman, Synthèse bibliographique	3 ECTS	(->) ES4	au choix : Projet de création d'UE (pour les normalien.nes en M2), Leçon de l'UE PHR du M1 Biologie Santé, Vulgarisation scientifique pour l'association Angelman, Synthèse bibliographique	3 ECTS
activité complémentaire Recherche											
(#) R2	Stage dans un laboratoire de recherche en France (ou à l'étranger si TC7 en France)				6 ECTS	(#) R2	Stage dans un laboratoire de recherche en France (ou à l'étranger si TC7 en France)				6 ECTS
(->) R3	article ou conférence				2 à 6 ECTS	(->) R3	article ou conférence				2 à 6 ECTS
(->) R4	UE analyse d'articles				2 ECTS	(->) R4	UE analyse d'articles				2 ECTS
activité complémentaire Pluridisciplinarité											
(->) P2	projet interdisciplinaire collectif				12 ECTS	(->) P2	projet interdisciplinaire collectif				12 ECTS
(->) P3	UE de niveau au moins L3 dans une autre discipline				2 ECTS	(->) P3	UE de niveau au moins L3 dans une autre discipline				2 ECTS
(->) P4	suivi certifié d'un MOOC				2 ECTS	(->) P4	suivi certifié d'un MOOC				2 ECTS
(->) P5	UE transversale				2 ECTS	(->) P5	validation d'une UE transversale				2 ECTS
activité complémentaire International											
(#) I1	Stages TC7 ou R2 à l'étranger				2 ECTS	(#) I1	Stages TC7 ou R2 à l'étranger				2 ECTS
(->) I2	Semestre à l'étranger				2 ECTS	(->) I2	Semestre à l'étranger				2 ECTS
(->) I3	Certification de seconde langue				2 ECTS	(->) I3	Certification de seconde langue				2 ECTS
COLORATION (Optionnelle, non obligatoire)											
(->) C1	administration										2 ECTS
(->) C2	expertise										2 ECTS
(->) C3	entrepreneuriat et innovation										2 ECTS
(->) C4	engagement associatif ou électif										2 ECTS
(->) C5	connaissance du milieu industriel										2 ECTS
(->) C6	pratique sportive										2 ECTS
(->) C7	pratique artistique										2 ECTS

DÉPARTEMENT CHIMIE

PARCOURS RECHERCHE ET INTERNATIONAL		PARCOURS RECHERCHE ET ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR		PARCOURS RECHERCHE THEMATIQUE		PARCOURS INTERFACE					
TRONC COMMUN											
<i>Formation disciplinaire renforcée</i>											
(#) TC1	LDD3 Frédéric Joliot Curie 2 UE Coloration au choix (2,5 ECTS * 2) ; 2 renforcements au choix (2*1 ECTS) ; 1 complément au choix (2,5 ECTS) ; 1 projet (2,5 ECTS); 1 stage de recherche 5ECTS						60 ECTS 17 ECTS				
(#) TC2	M1 Frédéric Joliot Curie 1 UE au choix (5 ECTS); TP physique et inorganique (2,5 ECTS)						60 ECTS 7,5 ECTS				
(#) TC3	M2 dont la finalité explicite est la poursuite d'études en doctorat validé par le département						60 ECTS				
<i>Pluridisciplinarité</i>											
(#) TC4	conférences du Diplôme						2 ECTS				
<i>International</i>											
(#) TC5	Diplôme de IELTS						6 ECTS				
(#) TC6	SWAP						2 ECTS				
<i>Recherche</i>											
(#) TC7	immersion hebdomadaire dans un laboratoire de recherche lors de la première année						3 ECTS				
ANNÉE SPÉCIFIQUE DE PARCOURS (Obligatoire et spécifique à chaque parcours)											
(#) R1	année de recherche pré-doctorale à l'étranger	60 ECTS	(#) ES1	M2 FESup Chimie	60 ECTS	(#) RT 1 à 3	année de recherche thématique	60 ECTS	(#) P1	année bi-disciplinaire ou double cursus	60 ECTS
ACTIVITÉS COMPLÉMENTAIRES À L'ANNÉE SPÉCIFIQUE DE PARCOURS (obligatoires mais à choix)											
<i>activité complémentaire Enseignement supérieur</i>											
(>) ES2	stage pédagogique	2 à 4 ECTS	(>) ES2	stage pédagogique	2 à 4 ECTS	(>) ES2	stage pédagogique	2 à 4 ECTS	(>) ES2	stage pédagogique	2 à 4 ECTS
(>) ES3	tutorat	2 à 4 ECTS	(>) ES3	tutorat	2 à 4 ECTS	(>) ES3	tutorat	2 à 4 ECTS	(>) ES3	tutorat	2 à 4 ECTS
(>) ES4	activité de diffusion des savoirs	2 à 4 ECTS	(>) ES4	activité de diffusion des savoirs	2 à 4 ECTS	(>) ES4	activité de diffusion des savoirs	2 à 4 ECTS	(>) ES4	activité de diffusion des savoirs	2 à 4 ECTS
<i>activité complémentaire Recherche</i>											
(#) R2	Stage en M1 (ou L3)	10 (5) ECTS	(#) R2	Stage en M1 (ou L3)	10 (5) ECTS	(#) R2	Stage en M1 (ou L3)	10 (5) ECTS	(#) R2	Stage en M1 (ou L3)	10 (5) ECTS
(>) R3	article ou conférence	2 à 6 ECTS	(>) R3	article ou conférence	2 à 6 ECTS	(>) R3	article ou conférence	2 à 6 ECTS	(>) R3	article ou conférence	2 à 6 ECTS
(>) R4	UE analyse d'articles	2 ECTS	(>) R4	UE analyse d'articles	2 ECTS	(>) R4	UE analyse d'articles	2 ECTS	(>) R4	UE analyse d'articles	2 ECTS
<i>activité complémentaire Pluridisciplinarité</i>											
(>) P2	projet interdisciplinaire collectif	12 ECTS	(>) P2	projet interdisciplinaire collectif	12 ECTS						
(>) P3	UE de coloration non disciplinaire en L3	2,5 ECTS	(>) P3	UE de coloration non disciplinaire en L3	2,5 ECTS						
(>) P4	suivi certifié d'un MOOC	2 ECTS	(>) P4	suivi certifié d'un MOOC	2 ECTS						
(>) P5	UE transversale	2 ECTS	(>) P5	validation d'une UE transversale	2 ECTS						
<i>activité complémentaire International</i>											
(>) I1	Stage 1ère année à l'international ou de M1 à l'international ou de M2R à l'international.	2 ECTS	(>) I1	Stage 1ère année à l'international ou de M1 à l'international ou de M2R à l'international.	2 ECTS	(>) I1	Stage 1ère année à l'international ou de M1 à l'international ou de M2R à l'international.	2 ECTS	(>) I1	Stage 1ère année à l'international ou de M1 à l'international ou de M2R à l'international.	2 ECTS
(>) I2	Semestre à l'étranger	2 ECTS	(>) I2	Semestre à l'étranger	2 ECTS	(>) I2	Semestre à l'étranger	2 ECTS	(>) I2	Semestre à l'étranger	2 ECTS
(>) I3	Certification de seconde langue	2 ECTS	(>) I3	Certification de seconde langue	2 ECTS	(>) I3	Certification de seconde langue	2 ECTS	(>) I3	Certification de seconde langue	2 ECTS
COLORATION (Optionnelle, non obligatoire)											
(>) C1	administration										2 ECTS
(>) C2	expertise										2 ECTS
(>) C3	entrepreneuriat et innovation										2 ECTS
(>) C4	engagement associatif ou électif										2 ECTS
(>) C5	connaissance du milieu industriel										2 ECTS
(>) C6	pratique sportive										2 ECTS
(>) C7	pratique artistique										2 ECTS

DÉPARTEMENT DESIGN

PARCOURS RECHERCHE ET INTERNATIONAL		PARCOURS RECHERCHE ET ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR		PARCOURS RECHERCHE THEMATIQUE		PARCOURS INTERFACE					
TRONC COMMUN											
<i>Formation disciplinaire renforcée</i>											
(#) TC1	1e année Design						60 ECTS				
(#) TC2	M1 Recherche en Design						60 ECTS				
(#) TC3	M2 dont la finalité explicite est la poursuite d'études en doctorat validé par le département						60 ECTS				
<i>Pluridisciplinarité</i>											
(#) TC4	conférences du Diplôme						2 ECTS				
<i>International</i>											
(#) TC5	Diplôme de IELTS						6 ECTS				
(#) TC6	SWAP						2 ECTS				
<i>Recherche</i>											
(#) TC7	Stage de recherche M1 Recherche en Design						3 ECTS				
ANNÉE SPÉCIFIQUE DE PARCOURS (Obligatoire et spécifique à chaque parcours)											
(#) R1	année de recherche pré-doctorale à l'étranger	60 ECTS	(#) ES1	M2 FESup Design	60 ECTS	(#) RT 1 à 3	année de recherche thématique	60 ECTS	(#) P1	année bi-disciplinaire ou double cursus	60 ECTS
ACTIVITÉS COMPLÉMENTAIRES À L'ANNÉE SPÉCIFIQUE DE PARCOURS (obligatoires mais à choix)											
<i>activité complémentaire Enseignement supérieur</i>											
(>) ES2	stage pédagogique	2 à 4 ECTS	(>) ES2	stage pédagogique	2 à 4 ECTS	(>) ES2	stage pédagogique	2 à 4 ECTS	(>) ES2	stage pédagogique	2 à 4 ECTS
(>) ES3	tutorat	2 à 4 ECTS	(>) ES3	tutorat	2 à 4 ECTS	(>) ES3	tutorat	2 à 4 ECTS	(>) ES3	tutorat	2 à 4 ECTS
(>) ES4	activité de diffusion des savoirs	2 à 4 ECTS	(>) ES4	activité de diffusion des savoirs	2 à 4 ECTS	(>) ES4	activité de diffusion des savoirs	2 à 4 ECTS	(>) ES4	activité de diffusion des savoirs	2 à 4 ECTS
<i>activité complémentaire Recherche</i>											
(>) R2	deuxième expérience de recherche	3 à 20 ECTS	(>) R2	deuxième expérience de recherche	3 à 20 ECTS	(>) R2	deuxième expérience de recherche	3 à 20 ECTS	(>) R2	deuxième expérience de recherche	3 à 20 ECTS
(>) R3	article ou conférence	2 à 6 ECTS	(>) R3	article ou conférence	2 à 6 ECTS	(>) R3	article ou conférence	2 à 6 ECTS	(>) R3	article ou conférence	2 à 6 ECTS
(#) R4	UE analyse d'articles	2 ECTS	(#) R4	UE analyse d'articles	2 ECTS	(#) R4	UE analyse d'articles	2 ECTS	(#) R4	UE analyse d'articles	2 ECTS
<i>activité complémentaire Pluridisciplinarité</i>											
(>) P2	projet interdisciplinaire collectif	12 ECTS	(>) P2	projet interdisciplinaire collectif	12 ECTS	(>) P2	projet interdisciplinaire collectif	12 ECTS	(>) P2	projet interdisciplinaire collectif	12 ECTS
(>) P3	UE de niveau au moins L3 dans une autre discipline	2 ECTS	(>) P3	UE de niveau au moins L3 dans une autre discipline	2 ECTS	(>) P3	UE de niveau au moins L3 dans une autre discipline	2 ECTS	(>) P3	UE de niveau au moins L3 dans une autre discipline	2 ECTS
(>) P4	suivi certifié d'un MOOC	2 ECTS	(>) P4	suivi certifié d'un MOOC	2 ECTS	(>) P4	suivi certifié d'un MOOC	2 ECTS	(>) P4	suivi certifié d'un MOOC	2 ECTS
(>) P5	UE transversale	2 ECTS	(>) P5	UE transversale	2 ECTS	(>) P5	UE transversale	2 ECTS	(>) P5	UE transversale	2 ECTS
<i>activité complémentaire International</i>											
(>) I1	Stage de M1 ou de M2R à l'étranger (de préférence satge de M1)	2 ECTS	(>) I1	Stage de M1 ou de M2R à l'étranger (de préférence satge de M1)	2 ECTS	(>) I1	Stage de M1 ou de M2R à l'étranger (de préférence satge de M1)	2 ECTS	(>) I1	Stage de M1 ou de M2R à l'étranger (de préférence satge de M1)	2 ECTS
(>) I2	Semestre à l'étranger	2 ECTS	(>) I2	Semestre à l'étranger	2 ECTS	(>) I2	Semestre à l'étranger	2 ECTS	(>) I2	Semestre à l'étranger	2 ECTS
(>) I3	Certification de seconde langue	2 ECTS	(>) I3	Certification de seconde langue	2 ECTS	(>) I3	Certification de seconde langue	2 ECTS	(>) I3	Certification de seconde langue	2 ECTS
COLORATION (Optionnelle, non obligatoire)											
(>) C1	administration										2 ECTS
(>) C2	expertise										2 ECTS
(>) C3	entrepreneuriat et innovation										2 ECTS
(>) C4	engagement associatif ou électif										2 ECTS
(>) C5	connaissance du milieu industriel										2 ECTS
(>) C6	pratique sportive										2 ECTS
(>) C7	pratique artistique										2 ECTS

DÉPARTEMENT GÉNIE CIVIL ET ENVIRONNEMENT

PARCOURS RECHERCHE ET INTERNATIONAL		PARCOURS RECHERCHE ET ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR		PARCOURS RECHERCHE THEMATIQUE		PARCOURS INTERFACE					
TRONC COMMUN											
<i>Formation disciplinaire renforcée</i>											
(#) TC1	LDD3 Sciences pour l'ingénieur cursus ENS 2 modules d'ouverture (2 x 4 ECTS), Projet pluridisciplinaire (7 ECTS), Anglais S1 + S2 (5 ECTS)						60 ECTS	20 ECTS			
(#) TC2	M1 Génie Civil ECD ou MAISES 2 UE parmi 3 (modélisation des matériaux quasi-fragiles, dvpt d'outils de simulation, méthodes exp) (4 + 4 ECTS) + Conférences de Génie Civil (2 ECTS)						60 ECTS	10 ECTS			
(#) TC3	M2 dont la finalité explicite est la poursuite d'études en doctorat validé par le département						60 ECTS				
<i>Pluridisciplinarité</i>											
(#) TC4	conférences du Diplôme						2 ECTS				
<i>International</i>											
(#) TC5	Diplôme de IELTS (sur recommandation du département de langues)						6 ECTS				
(#) TC6	SWAP						2 ECTS				
<i>Recherche</i>											
(#) TC7	Première Expérience Immersive de Recherche (PEIR)						6 ECTS				
ANNÉE SPÉCIFIQUE DE PARCOURS (Obligatoire et spécifique à chaque parcours)											
(#) R1	année de recherche pré-doctorale à l'étranger	60 ECTS	(#) ES1	M2FESup Génie Civil	60 ECTS	(#) RT 1 à 3	année de recherche thématique	60 ECTS	(#) P1	année bi-disciplinaire ou double cursus	60 ECTS
ACTIVITÉS COMPLÉMENTAIRES À L'ANNÉE SPÉCIFIQUE DE PARCOURS (obligatoires mais à choix)											
<i>activité complémentaire Enseignement supérieur</i>											
(#) ES2	Pratique de la pédagogie en M1	3 ECTS	(#) ES2	Pratique de la pédagogie en M1	3 ECTS	(#) ES2	Pratique de la pédagogie en M1	3 ECTS	(#) ES2	Pratique de la pédagogie en M1	3 ECTS
(>) ES3	tutorat	2 à 4 ECTS	(>) ES3	tutorat	2 à 4 ECTS	(>) ES3	tutorat	2 à 4 ECTS	(>) ES3	tutorat	2 à 4 ECTS
(>) ES4	activité de diffusion des savoirs	2 à 4 ECTS	(>) ES4	activité de diffusion des savoirs	2 à 4 ECTS	(>) ES4	activité de diffusion des savoirs	2 à 4 ECTS	(>) ES4	activité de diffusion des savoirs	2 à 4 ECTS
<i>activité complémentaire Recherche</i>											
(#) R2	Stage 2e année (M1)	inclus dans M1	(#) R2	Stage 2e année (M1)	9 ECTS	(#) R2	Stage 2e année (M1)	9 ECTS	(#) R2	Stage 2e année (M1)	9 ECTS
(>) R3	article ou conférence	2 à 6 ECTS	(>) R3	article ou conférence	2 à 6 ECTS	(>) R3	article ou conférence	2 à 6 ECTS	(>) R3	article ou conférence	2 à 6 ECTS
(>) R4	UE analyse d'articles	2 ECTS	(>) R4	UE analyse d'articles	2 ECTS	(>) R4	UE analyse d'articles	2 ECTS	(>) R4	UE analyse d'articles	2 ECTS
<i>activité complémentaire Pluridisciplinarité</i>											
(>) P2	projet interdisciplinaire collectif	12 ECTS	(>) P2	projet interdisciplinaire collectif	12 ECTS						
(#) P3	TC1 pluridisciplinaire		(#) P3	TC1 pluridisciplinaire							
(>) P4	suivi certifié d'un MOOC	2 ECTS	(>) P4	suivi certifié d'un MOOC	2 ECTS						
(>) P5	UE transversale	2 ECTS	(>) P5	UE transversale	2 ECTS						
<i>activité complémentaire International</i>											
(>) I1	Stage R2 à l'étranger	2 ECTS	(>) I1	Stage R2 à l'étranger	2 ECTS	(>) I1	Stage R2 à l'étranger	2 ECTS	(>) I1	Stage R2 à l'étranger	2 ECTS
(>) I2	Semestre à l'étranger	2 ECTS	(>) I2	Semestre à l'étranger	2 ECTS	(>) I2	Semestre à l'étranger	2 ECTS	(>) I2	Semestre à l'étranger	2 ECTS
(>) I3	Certification de seconde langue	2 ECTS	(>) I3	Certification de seconde langue	2 ECTS	(>) I3	Certification de seconde langue	2 ECTS	(>) I3	Certification de seconde langue	2 ECTS
COLORATION (Optionnelle, non obligatoire)											
(>) C1	administration										2 ECTS
(>) C2	expertise										2 ECTS
(>) C3	entrepreneuriat et innovation										2 ECTS
(>) C4	engagement associatif ou électif										2 ECTS
(>) C5	connaissance du milieu industriel										2 ECTS
(>) C6	pratique sportive										2 ECTS
(>) C7	pratique artistique										2 ECTS

DÉPARTEMENT GÉNIE MÉCANIQUE

PARCOURS RECHERCHE ET INTERNATIONAL		PARCOURS RECHERCHE ET ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR		PARCOURS RECHERCHE THEMATIQUE		PARCOURS INTERFACE					
TRONC COMMUN											
<i>Formation disciplinaire renforcée</i>											
(#) TC1	LDD3 Sciences pour l'ingénieur cursus ENS 2 modules d'ouverture (2 x 4 ECTS), Projet pluridisciplinaire (7 ECTS), Anglais S1 + S2 (5 ECTS)						60 ECTS	20 ECTS			
(#) TC2	M1 MIP ou M1 MMS (dont stage 9 : ECTS) MIP : 4 modules + TER - MMS : 2 modules + TER (TER : 2 ECTS)						60 ECTS	10 ECTS			
(#) TC3	M2 dont la finalité explicite est la poursuite d'études en doctorat validé par le département						60 ECTS				
<i>Pluridisciplinarité</i>											
(#) TC4	conférences du Diplôme						2 ECTS				
<i>International</i>											
(#) TC5	Diplôme de IELTS						6 ECTS				
(#) TC6	SWAP						2 ECTS				
<i>Recherche</i>											
(#) TC7	Travaux Encadrés de Recherche (TER)						inclus dans le renforcement du M1				
ANNÉE SPÉCIFIQUE DE PARCOURS (Obligatoire et spécifique à chaque parcours)											
(#) R1	année de recherche pré-doctorale à l'étranger	60 ECTS	(#) ES1	M2FESup Mécanique	60 ECTS	(#) RT 1 à 3	année de recherche thématique	60 ECTS	(#) P1	année bi-disciplinaire ou double cursus	60 ECTS
ACTIVITÉS COMPLÉMENTAIRES À L'ANNÉE SPÉCIFIQUE DE PARCOURS (obligatoires mais à choix)											
<i>activité complémentaire Enseignement supérieur</i>											
(>) ES2	stage pédagogique	2 à 4 ECTS	(>) ES2	stage pédagogique	2 à 4 ECTS	(>) ES2	stage pédagogique	2 à 4 ECTS	(>) ES2	stage pédagogique	2 à 4 ECTS
(>) ES3	tutorat	2 à 4 ECTS	(>) ES3	tutorat	2 à 4 ECTS	(>) ES3	tutorat	2 à 4 ECTS	(>) ES3	tutorat	2 à 4 ECTS
(>) ES4	activité de diffusion des savoirs	2 à 4 ECTS	(>) ES4	activité de diffusion des savoirs	2 à 4 ECTS	(>) ES4	activité de diffusion des savoirs	2 à 4 ECTS	(>) ES4	activité de diffusion des savoirs	2 à 4 ECTS
<i>activité complémentaire Recherche</i>											
	(#) R2	Stage 2e année (M1)	inclus dans M1	(#) R2	Stage 2e année (M1)	inclus dans M1	(#) R2	Stage 2e année (M1)	inclus dans M1	(#) R2	Stage 2e année (M1)
	(>) R3	article ou conférence	2 à 6 ECTS	(>) R3	article ou conférence	2 à 6 ECTS	(>) R3	article ou conférence	2 à 6 ECTS	(>) R3	article ou conférence
	(>) R4	UE analyse d'articles	2 ECTS	(>) R4	UE analyse d'articles	2 ECTS	(>) R4	UE analyse d'articles	2 ECTS	(>) R4	UE analyse d'articles
<i>activité complémentaire Pluridisciplinarité</i>											
(>) P2	projet interdisciplinaire collectif	12 ECTS	(>) P2	projet interdisciplinaire collectif	12 ECTS						
(#) P3	TC1 pluridisciplinaire		(#) P3	TC1 pluridisciplinaire							
(>) P4	suivi certifié d'un MOOC	2 ECTS	(>) P4	suivi certifié d'un MOOC	2 ECTS						
(>) P5	UE transversale	2 ECTS	(>) P5	UE transversale	2 ECTS						
<i>activité complémentaire International</i>											
	(>) I1	Stage 2e année (M1)	inclus dans M1	(>) I1	Stage 2e année (M1)	inclus dans M1	(>) I1	Stage 2e année (M1)	inclus dans M1	(>) I1	Stage 2e année (M1)
	(>) I2	Semestre à l'étranger	2 ECTS	(>) I2	Semestre à l'étranger	2 ECTS	(>) I2	Semestre à l'étranger	2 ECTS	(>) I2	Semestre à l'étranger
	(>) I3	Certification de seconde langue	2 ECTS	(>) I3	Certification de seconde langue	2 ECTS	(>) I3	Certification de seconde langue	2 ECTS	(>) I3	Certification de seconde langue
COLORATION (Optionnelle, non obligatoire)											
(>) C1	administration						2 ECTS				
(>) C2	expertise						2 ECTS				
(>) C3	entrepreneuriat et innovation						2 ECTS				
(>) C4	engagement associatif ou électif						2 ECTS				
(>) C5	connaissance du milieu industriel						2 ECTS				
(>) C6	pratique sportive						2 ECTS				
(>) C7	pratique artistique						2 ECTS				

DÉPARTEMENT INFORMATIQUE

PARCOURS RECHERCHE ET INTERNATIONAL		PARCOURS RECHERCHE ET ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR		PARCOURS RECHERCHE THEMATIQUE		PARCOURS INTERFACE					
TRONC COMMUN											
<i>Formation disciplinaire renforcée</i>											
(#) TC1	LDD3 Informatique ou Informatique-Mathématiques cursus ENS						60 ECTS 20 ECTS				
(#) TC2	M1 Master Parisien de Recherche en Informatique MPRI						60 ECTS				
(#) TC3	M2 dont la finalité explicite est la poursuite d'études en doctorat validé par le département						60 ECTS				
<i>Pluridisciplinarité</i>											
(#) TC4	conférences du Diplôme						2 ECTS				
<i>International</i>											
(#) TC5	Diplôme du IELTS						6 ECTS				
(#) TC6	SWAP						2 ECTS				
<i>Recherche</i>											
(#) TC7	Stage 1e année (L3) en laboratoire de recherche						5 ECTS				
ANNÉE SPÉCIFIQUE DE PARCOURS (Obligatoire et spécifique à chaque parcours)											
(#) R1	année de recherche pré-doctorale à l'étranger	60 ECTS	(#) ES1	M2 FESup Informatique ou M2 FESup Mathématiques (sous réserve validation DER Maths)	60 ECTS	(#) RT 1 à 3	année de recherche thématique	60 ECTS	(#) P1	année bi-disciplinaire ou double cursus	60 ECTS
ACTIVITÉS COMPLÉMENTAIRES À L'ANNÉE SPÉCIFIQUE DE PARCOURS (obligatoires mais à choix)											
<i>activité complémentaire Enseignement supérieur</i>											
(-> ES2	stage pédagogique	2 à 4 ECTS	(-> ES2	stage pédagogique	2 à 4 ECTS	(-> ES2	stage pédagogique	2 à 4 ECTS	(-> ES2	stage pédagogique	2 à 4 ECTS
(-> ES3	tutorat	2 à 4 ECTS	(-> ES3	tutorat	2 à 4 ECTS	(-> ES3	tutorat	2 à 4 ECTS	(-> ES3	tutorat	2 à 4 ECTS
(-> ES4	activité de diffusion des savoirs	2 à 4 ECTS	(-> ES4	activité de diffusion des savoirs	2 à 4 ECTS	(-> ES4	activité de diffusion des savoirs	2 à 4 ECTS	(-> ES4	activité de diffusion des savoirs	2 à 4 ECTS
<i>activité complémentaire Recherche</i>											
(#) R2	Stage M1 à l'étranger de 2,5 mois ou 5 mois	15 à 30 ECTS	(#) R2	Stage M1 à l'étranger de 2,5 mois ou 5 mois	15 à 30 ECTS	(#) R2	Stage M1 à l'étranger de 2,5 mois ou 5 mois	15 à 30 ECTS	(#) R2	Stage M1 à l'étranger de 2,5 mois ou 5 mois	15 à 30 ECTS
(-> R3	article ou conférence	2 à 6 ECTS	(-> R3	article ou conférence	2 à 6 ECTS	(-> R3	article ou conférence	2 à 6 ECTS	(-> R3	article ou conférence	2 à 6 ECTS
(-> R4	UE analyse d'articles	2 ECTS	(-> R4	UE analyse d'articles	2 ECTS	(-> R4	UE analyse d'articles	2 ECTS	(-> R4	UE analyse d'articles	2 ECTS
<i>activité complémentaire Pluridisciplinarité</i>											
(-> P2	projet interdisciplinaire collectif	12 ECTS	(-> P2	projet interdisciplinaire collectif	12 ECTS	(-> P2	projet interdisciplinaire collectif	12 ECTS	(-> P2	projet interdisciplinaire collectif	12 ECTS
(-> P3	parcours Informatique-Mathématiques en 1e année	2 ECTS	(-> P3	parcours Informatique-Mathématiques en 1e année	2 ECTS	(-> P3	parcours Informatique-Mathématiques en 1e année	2 ECTS	(-> P3	parcours Informatique-Mathématiques en 1e année	2 ECTS
(-> P4	suivi certifié d'un MOOC	2 ECTS	(-> P4	suivi certifié d'un MOOC	2 ECTS	(-> P4	suivi certifié d'un MOOC	2 ECTS	(-> P4	suivi certifié d'un MOOC	2 ECTS
(-> P5	UE transversale	2 ECTS	(-> P5	validation d'une UE transversale	2 ECTS	(-> P5	validation d'une UE transversale	2 ECTS	(-> P5	validation d'une UE transversale	2 ECTS
<i>activité complémentaire International</i>											
(-> I1	Stage R2 à l'étranger	2 ECTS	(-> I1	Stage R2 à l'étranger	2 ECTS	(-> I1	Stage R2 à l'étranger	2 ECTS	(-> I1	Stage R2 à l'étranger	2 ECTS
(-> I2	Semestre à l'étranger	2 ECTS	(-> I2	Semestre à l'étranger	2 ECTS	(-> I2	Semestre à l'étranger	2 ECTS	(-> I2	Semestre à l'étranger	2 ECTS
(-> I3	Certification de seconde langue	2 ECTS	(-> I3	Certification de seconde langue	2 ECTS	(-> I3	Certification de seconde langue	2 ECTS	(-> I3	Certification de seconde langue	2 ECTS
COLORATION (Optionnelle, non obligatoire)											
(-> C1	administration										2 ECTS
(-> C2	expertise										2 ECTS
(-> C3	entrepreneuriat et innovation										2 ECTS
(-> C4	engagement associatif ou électif										2 ECTS
(-> C5	connaissance du milieu industriel										2 ECTS
(-> C6	pratique sportive										2 ECTS
(-> C7	pratique artistique										2 ECTS

DÉPARTEMENT LANGUES

PARCOURS RECHERCHE ET INTERNATIONAL		PARCOURS RECHERCHE ET ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR		PARCOURS RECHERCHE THEMATIQUE		PARCOURS INTERFACE					
TRONC COMMUN											
<i>Formation disciplinaire renforcée</i>											
(#) TC1	L3 LLCER Parcours Anglais de spécialité (ENS + U. Paris Cité) bloc de renforcement disciplinaire						60 ECTS 20 ECTS				
(#) TC2	M1 LLCER Parcours Anglais de spécialité (ENS+ U. Paris Cité) valable en France ou à l'étranger Renforcement						60 ECTS 15 ECTS				
(#) TC3	M2 dont la finalité explicite est la poursuite d'études en doctorat validé par le département						60 ECTS				
<i>Pluridisciplinarité</i>											
(#) TC4	conférences du Diplôme						2 ECTS				
<i>International</i>											
(#) TC5	Diplôme de IELTS						6 ECTS				
(#) TC6	SWAP						2 ECTS				
<i>Recherche</i>											
(#) TC7	UE de méthodologie de la recherche (L3)						3 ECTS				
ANNÉE SPÉCIFIQUE DE PARCOURS (Obligatoire et spécifique à chaque parcours)											
(#) R1	année de recherche pré-doctorale à l'étranger	60 ECTS	(#) ES1	M2FESup Anglais	60 ECTS	(#) RT 1 à 3	année de recherche thématique	60 ECTS	(#) P1	année bi-disciplinaire ou double cursus	60 ECTS
ACTIVITÉS COMPLÉMENTAIRES À L'ANNÉE SPÉCIFIQUE DE PARCOURS (obligatoires mais à choix)											
<i>activité complémentaire Enseignement supérieur</i>											
(>) ES2	stage pédagogique	2 à 4 ECTS	(>) ES2	stage pédagogique	2 à 4 ECTS	(>) ES2	stage pédagogique	2 à 4 ECTS	(>) ES2	stage pédagogique	2 à 4 ECTS
(>) ES3	tutorat	2 à 4 ECTS	(>) ES3	tutorat	2 à 4 ECTS	(>) ES3	tutorat	2 à 4 ECTS	(>) ES3	tutorat	2 à 4 ECTS
(>) ES4	diffusion des savoirs (cours LANSAD ou version standard)	2 à 4 ECTS	(>) ES4	diffusion des savoirs (cours LANSAD ou version standard)	2 à 4 ECTS	(>) ES4	diffusion des savoirs (cours LANSAD ou version standard)	2 à 4 ECTS	(>) ES4	diffusion des savoirs (cours LANSAD ou version standard)	2 à 4 ECTS
<i>activité complémentaire Recherche</i>											
(>) R2	deuxième expérience de recherche	3 à 20 ECTS	(>) R2	deuxième expérience de recherche	3 à 20 ECTS	(#) R3	article ou conférence	2 à 6 ECTS	(#) R4	UE analyse d'articles	2 ECTS
(#) R3	article ou conférence	2 à 6 ECTS	(#) R3	article ou conférence	2 à 6 ECTS	(#) R3	article ou conférence	2 à 6 ECTS	(#) R3	article ou conférence	2 à 6 ECTS
(#) R4	UE analyse d'articles	2 ECTS	(#) R4	UE analyse d'articles	2 ECTS	(#) R4	UE analyse d'articles	2 ECTS	(#) R4	UE analyse d'articles	2 ECTS
<i>activité complémentaire Pluridisciplinarité</i>											
(>) P2	projet interdisciplinaire collectif	12 ECTS	(>) P2	projet interdisciplinaire collectif	12 ECTS	(>) P2	projet interdisciplinaire collectif	12 ECTS	(>) P2	projet interdisciplinaire collectif	12 ECTS
(>) P3	UE de niveau au moins L3 dans une autre discipline	2 ECTS	(>) P3	UE de niveau au moins L3 dans une autre discipline	2 ECTS	(>) P3	UE de niveau au moins L3 dans une autre discipline	2 ECTS	(>) P3	UE de niveau au moins L3 dans une autre discipline	2 ECTS
(>) P4	suivi certifié d'un MOOC	2 ECTS	(>) P4	suivi certifié d'un MOOC	2 ECTS	(>) P4	suivi certifié d'un MOOC	2 ECTS	(>) P4	suivi certifié d'un MOOC	2 ECTS
(>) P5	UE transversale	2 ECTS	(>) P5	validation d'une UE transversale	2 ECTS	(>) P5	validation d'une UE transversale	2 ECTS	(>) P5	validation d'une UE transversale	2 ECTS
<i>activité complémentaire International</i>											
(>) I1	2 mois à l'étranger	2 ECTS	(>) I1	2 mois à l'étranger	2 ECTS	(>) I1	2 mois à l'étranger	2 ECTS	(>) I1	2 mois à l'étranger	2 ECTS
(>) I2	année M1 ou M2 à l'étranger	2 ECTS	(>) I2	année M1 ou M2 à l'étranger	2 ECTS	(>) I2	année M1 ou M2 à l'étranger	2 ECTS	(>) I2	année M1 ou M2 à l'étranger	2 ECTS
(>) I3	Certification de seconde langue	2 ECTS	(>) I3	Certification de seconde langue	2 ECTS	(>) I3	Certification de seconde langue	2 ECTS	(>) I3	Certification de seconde langue	2 ECTS
COLORATION (Optionnelle, non obligatoire)											
(>) C1	administration										2 ECTS
(>) C2	expertise										2 ECTS
(>) C3	entrepreneuriat et innovation										2 ECTS
(>) C4	engagement associatif ou électif										2 ECTS
(>) C5	connaissance du milieu industriel										2 ECTS
(>) C6	pratique sportive										2 ECTS
(>) C7	pratique artistique										2 ECTS

DÉPARTEMENT MATHÉMATIQUES

PARCOURS RECHERCHE ET INTERNATIONAL		PARCOURS RECHERCHE ET ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR		PARCOURS RECHERCHE THEMATIQUE		PARCOURS INTERFACE								
TRONC COMMUN														
<i>Formation disciplinaire renforcée</i>														
(#) TC1			LDD3 Mathématiques cursus ENS				60 ECTS 20 ECTS							
(#) TC2			M1 Mathématiques et applications parcours Jacques Hadamard cursus ENS				60 ECTS							
(#) TC3			M2 dont la finalité explicite est la poursuite d'études en doctorat validé par le département				60 ECTS							
<i>Pluridisciplinarité</i>														
(#) TC4			conférences du Diplôme				2 ECTS							
<i>International</i>														
(#) TC5			Diplôme de IELTS				6 ECTS							
(#) TC6			SWAP				2 ECTS							
<i>Recherche</i>														
(#) TC7			Expérience de recherche immersive au sein du Centre Borelli en 1e année				14 ECTS							
ANNÉE SPÉCIFIQUE DE PARCOURS (Obligatoire et spécifique à chaque parcours)														
(#) R1	année de recherche pré-doctorale à l'étranger	60 ECTS	(#) ES1	M2FESup Mathématiques	60 ECTS	(#) RT 1 à 3	année de recherche thématique 60 ECTS	(#) P1	année bi-disciplinaire ou double cursus	60 ECTS				
ACTIVITÉS COMPLÉMENTAIRES À L'ANNÉE SPÉCIFIQUE DE PARCOURS (obligatoires mais à choix)														
<i>activité complémentaire Enseignement supérieur</i>														
(->)	ES2	stage pédagogique	2 à 4 ECTS			(->)	ES2	stage pédagogique	2 à 4 ECTS	(->)	ES2	stage pédagogique	2 à 4 ECTS	
(->)	ES3	tutorat	2 à 4 ECTS			(->)	ES3	tutorat	2 à 4 ECTS	(->)	ES3	tutorat	2 à 4 ECTS	
(->)	ES4	activité de diffusion des savoirs	2 à 4 ECTS			(->)	ES4	activité de diffusion des savoirs	2 à 4 ECTS	(->)	ES4	activité de diffusion des savoirs	2 à 4 ECTS	
<i>activité complémentaire Recherche</i>														
			(#) R2	Stage de recherche en M1	20 ECTS				(#) R2	Stage de recherche en M1	20 ECTS			
			(->)	R3	article ou conférence	2 à 6 ECTS			(->)	R3	article ou conférence	2 à 6 ECTS		
			(->)	R4	UE analyse d'articles	2 ECTS			(->)	R4	UE analyse d'articles	2 ECTS		
<i>activité complémentaire Pluridisciplinarité</i>														
(->)	P2	projet interdisciplinaire collectif	12 ECTS	(->)	P2	projet interdisciplinaire collectif	12 ECTS							
(->)	P3	module d'ouverture en 1e année	3 ECTS	(->)	P3	module d'ouverture en 1e année	3 ECTS							
(->)	P4	suivi certifié d'un MOOC	2 ECTS	(->)	P4	suivi certifié d'un MOOC	2 ECTS							
(->)	P5	UE transversale	2 ECTS	(->)	P5	validation d'une UE transversale	2 ECTS							
<i>activité complémentaire International</i>														
			(->)	I1	Stage R2 à l'étranger	2 ECTS	(->)	I1	Stage R2 à l'étranger	2 ECTS	(->)	I1	Stage R2 à l'étranger	2 ECTS
			(->)	I2	Semestre à l'étranger	2 ECTS	(->)	I2	Semestre à l'étranger	2 ECTS	(->)	I2	Semestre à l'étranger	2 ECTS
			(->)	I3	Certification de seconde langue	2 ECTS	(->)	I3	Certification de seconde langue	2 ECTS	(->)	I3	Certification de seconde langue	2 ECTS
COLORATION (Optionnelle, non obligatoire)														
(->)	C1			administration								2 ECTS		
(->)	C2			expertise								2 ECTS		
(->)	C3			entrepreneuriat et innovation								2 ECTS		
(->)	C4			engagement associatif ou électif								2 ECTS		
(->)	C5			connaissance du milieu industriel								2 ECTS		
(->)	C6			pratique sportive								2 ECTS		
(->)	C7			pratique artistique								2 ECTS		

DÉPARTEMENT NIKOLA TESLA

PARCOURS RECHERCHE ET INTERNATIONAL		PARCOURS RECHERCHE ET ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR		PARCOURS RECHERCHE THEMATIQUE		PARCOURS INTERFACE					
TRONC COMMUN											
<i>Formation disciplinaire renforcée</i>											
(#) TC1		LDD3 Sciences pour l'ingénieur cursus ENS 2 modules d'ouverture (2 x 4 ECTS), Projet pluridisciplinaire (7 ECTS), Anglais S1 + S2 (5 ECTS)				60 ECTS	20 ECTS				
(#) TC2		M2 E3A Université Paris-Saclay UE spécifique du parcours choisi en M1, et stage de recherche de fin de M1.				60 ECTS	15 ECTS				
(#) TC3		M2 dont la finalité explicite est la poursuite d'études en doctorat validé par le département				60 ECTS					
<i>Pluridisciplinarité</i>											
(#) TC4		conférences du Diplôme					2 ECTS				
<i>International</i>											
(#) TC5		Diplôme de IELTS				6 ECTS					
(#) TC6		SWAP				2 ECTS					
<i>Recherche</i>											
(#) TC7		Travaux d'Etude et de Recherche (TER) en M1					5 ECTS				
ANNÉE SPÉCIFIQUE DE PARCOURS (Obligatoire et spécifique à chaque parcours)											
(#) R1	année de recherche pré-doctorale à l'étranger	60 ECTS	(#) ES1	M2 FESUP Physique des systèmes d'énergie électrique et électroniques ou génie Informatique, Traitement du signal, Automatique, Electronique et Telecom	60 ECTS	(#) RT 1 à 3	année de recherche thématique	60 ECTS	(#) P1	année bi-disciplinaire ou double cursus	60 ECTS
ACTIVITÉS COMPLÉMENTAIRES À L'ANNÉE SPÉCIFIQUE DE PARCOURS (obligatoires mais à choix)											
<i>activité complémentaire Enseignement supérieur</i>											
(>) ES2	stage pédagogique facultatif en M1	3 ECTS	(>) ES2	stage pédagogique facultatif en M1	3 ECTS	(>) ES2	stage pédagogique facultatif en M1	3 ECTS	(>) ES3	tutorat	2 à 4 ECTS
(>) ES3	tutorat	2 à 4 ECTS	(>) ES3	tutorat	2 à 4 ECTS	(>) ES3	tutorat	2 à 4 ECTS	(>) ES4	activité de diffusion des savoirs	2 à 4 ECTS
(>) ES4	activité de diffusion des savoirs	2 à 4 ECTS	(>) ES4	activité de diffusion des savoirs	2 à 4 ECTS	(>) ES4	activité de diffusion des savoirs	2 à 4 ECTS			
<i>activité complémentaire Recherche</i>											
			(#) R2	Stage 2e année (M1)	10 ECTS	(#) R2	Stage 2e année (M1)	10 ECTS	(#) R3	article ou conférence	2 à 6 ECTS
			(>) R3	article ou conférence	2 à 6 ECTS	(>) R3	article ou conférence	2 à 6 ECTS	(#) R4	UE analyse d'articles	2 ECTS
			(>) R4	UE analyse d'articles	2 ECTS	(>) R4	UE analyse d'articles	2 ECTS			
<i>activité complémentaire Pluridisciplinarité</i>											
(>) P2	projet interdisciplinaire collectif	12 ECTS	(>) P2	projet interdisciplinaire collectif	12 ECTS						
(#) P3	TC1 pluridisciplinaire (LDD3 Sciences pour l'ingénieur)		(#) P3	TC1 pluridisciplinaire (LDD3 Sciences pour l'ingénieur)							
(>) P4	suivi certifié d'un MOOC	2 ECTS	(>) P4	suivi certifié d'un MOOC	2 ECTS						
(>) P5	UE transversale	2 ECTS	(>) P5	UE transversale	2 ECTS						
<i>activité complémentaire International</i>											
			(>) I1	Stage de M2R (TC3)	2 ECTS	(>) I1	Stage de M2R (TC3)	2 ECTS	(>) I1	Stage R2	2 ECTS
			(>) I2	Semestre à l'étranger	2 ECTS	(>) I2	Semestre à l'étranger	2 ECTS	(>) I2	Semestre à l'étranger	2 ECTS
			(>) I3	Certification de seconde langue	2 ECTS	(>) I3	Certification de seconde langue	2 ECTS	(>) I3	Certification de seconde langue	2 ECTS
COLORATION (Optionnelle, non obligatoire)											
(>) C1				administration							2 ECTS
(>) C2				expertise							2 ECTS
(>) C3				entrepreneuriat et innovation							2 ECTS
(>) C4				engagement associatif ou électif							2 ECTS
(>) C5				connaissance du milieu industriel							2 ECTS
(>) C6				pratique sportive							2 ECTS
(>) C7				pratique artistique							2 ECTS

DÉPARTEMENT PHYSIQUE

PARCOURS RECHERCHE ET INTERNATIONAL		PARCOURS RECHERCHE ET ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR		PARCOURS RECHERCHE THEMATIQUE		PARCOURS INTERFACE					
TRONC COMMUN											
<i>Formation disciplinaire renforcée</i>											
(#) TC1	LDD3 Physique cursus ENS Stage de recherche (6 ECTS), instrumentation (5 ECTS), chimie (5 ECTS), conférences de physique et visites de laboratoire (4 ECTS)						60 ECTS	20 ECTS			
(#) TC2	M1 Physique - Voie Irène Joliot Curie cursus ENS Travaux pratique 6 ECTS et Stage de fin d'année (Rapport + Soutenance) 9 ECTS						60 ECTS	15 ECTS			
(#) TC3	M2 dont la finalité explicite est la poursuite d'études en doctorat validé par le département						60 ECTS				
<i>Pluridisciplinarité</i>											
(#) TC4	conférences du Diplôme						2 ECTS				
<i>International</i>											
(#) TC5	Diplôme de Cambridge ou IELTS (sur recommandation du département de langues)						6 ECTS				
(#) TC6	SWAP						2 ECTS				
<i>Recherche</i>											
(#) TC7	Stage d'initiation à la recherche de L3 (6 semaines en laboratoire)						6 ECTS				
ANNÉE SPÉCIFIQUE DE PARCOURS (Obligatoire et spécifique à chaque parcours)											
(#) R1	année de recherche pré-doctorale à l'étranger	60 ECTS	(#) ES1	M2FESup Physique	60 ECTS	(#) RT 1 à 3	année de recherche thématique	60 ECTS	(#) P1	année bi-disciplinaire ou double cursus	60 ECTS
ACTIVITÉS COMPLÉMENTAIRES À L'ANNÉE SPÉCIFIQUE DE PARCOURS (obligatoires mais à choix)											
<i>activité complémentaire Enseignement supérieur</i>											
(>) ES2	stage lycée en binôme	4 ECTS	(>) ES2	stage lycée en binôme	4 ECTS	(>) ES2	stage lycée en binôme	4 ECTS	(>) ES2	stage lycée en binôme	4 ECTS
(>) ES3	tutorat	2 à 4 ECTS	(>) ES3	tutorat	2 à 4 ECTS	(>) ES3	tutorat	2 à 4 ECTS	(>) ES3	tutorat	2 à 4 ECTS
(>) ES4	activité de diffusion des savoirs	2 à 4 ECTS	(>) ES4	activité de diffusion des savoirs	2 à 4 ECTS	(>) ES4	activité de diffusion des savoirs	2 à 4 ECTS	(>) ES4	activité de diffusion des savoirs	2 à 4 ECTS
<i>activité complémentaire Recherche</i>											
(#) R2	Stage de recherche de 3 mois du M1 IJC	15 ECTS	(#) R2	Stage de recherche de 3 mois du M1 IJC	15 ECTS	(#) R2	Stage de recherche de 3 mois du M1 IJC	15 ECTS	(#) R2	Stage de recherche de 3 mois du M1 IJC	15 ECTS
(>) R3	article suite au travail réalisé lors d'un stage ou d'une ARPE	6 ECTS	(>) R3	article suite au travail réalisé lors d'un stage ou d'une ARPE	6 ECTS	(>) R3	article suite au travail réalisé lors d'un stage ou d'une ARPE	6 ECTS	(>) R3	article suite au travail réalisé lors d'un stage ou d'une ARPE	6 ECTS
(>) R4	UE analyse d'articles	2 ECTS	(>) R4	UE analyse d'articles	2 ECTS	(>) R4	UE analyse d'articles	2 ECTS	(>) R4	UE analyse d'articles	2 ECTS
<i>activité complémentaire Pluridisciplinarité</i>											
(>) P2	projet interdisciplinaire collectif	12 ECTS	(>) P2	projet interdisciplinaire collectif	12 ECTS	(>) P2	projet interdisciplinaire collectif	12 ECTS	(>) P2	projet interdisciplinaire collectif	12 ECTS
(>) P3	Module de chimie de L3	2 ECTS	(>) P3	Module de chimie de L3	2 ECTS	(>) P3	Module de chimie de L3	2 ECTS	(>) P3	Module de chimie de L3	2 ECTS
(>) P4	suivi certifié d'un MOOC	2 ECTS	(>) P4	suivi certifié d'un MOOC	2 ECTS	(>) P4	suivi certifié d'un MOOC	2 ECTS	(>) P4	suivi certifié d'un MOOC	2 ECTS
(>) P5	UE transversale	2 ECTS	(>) P5	validation d'une UE transversale	2 ECTS	(>) P5	validation d'une UE transversale	2 ECTS	(>) P5	validation d'une UE transversale	2 ECTS
<i>activité complémentaire International</i>											
(>) I1	Stage R2 à l'étranger	2 ECTS	(>) I1	Stage R2 à l'étranger	2 ECTS	(>) I1	Stage R2 à l'étranger	2 ECTS	(>) I1	Stage R2 à l'étranger	2 ECTS
(>) I2	Semestre à l'étranger	2 ECTS	(>) I2	Semestre à l'étranger	2 ECTS	(>) I2	Semestre à l'étranger	2 ECTS	(>) I2	Semestre à l'étranger	2 ECTS
(>) I3	Certification de seconde langue	2 ECTS	(>) I3	Certification de seconde langue	2 ECTS	(>) I3	Certification de seconde langue	2 ECTS	(>) I3	Certification de seconde langue	2 ECTS
COLORATION (Optionnelle, non obligatoire)											
(>) C1	administration										2 ECTS
(>) C2	expertise										2 ECTS
(>) C3	entrepreneuriat et innovation										2 ECTS
(>) C4	engagement associatif ou électif										2 ECTS
(>) C5	connaissance du milieu industriel										2 ECTS
(>) C6	pratique sportive										2 ECTS
(>) C7	pratique artistique										2 ECTS

DÉPARTEMENT SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

PARCOURS RECHERCHE ET INTERNATIONAL		PARCOURS RECHERCHE ET ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR		PARCOURS RECHERCHE THEMATIQUE		PARCOURS INTERFACE					
TRONC COMMUN											
<i>Formation disciplinaire renforcée</i>											
(#) TC1	L3 ou équivalent dans une des disciplines: économie, gestion, histoire, ou sociologie + enseignements complémentaires						60 ECTS 20 ECTS				
(#) TC2	M1 d'économie, ou de sociologie, ou d'histoire ou de management						60 ECTS				
(#) TC3	M2 dont la finalité explicite est la poursuite d'études en doctorat validé par le département						60 ECTS				
<i>Pluridisciplinarité</i>											
(#) TC4	conférences du Diplôme						2 ECTS				
<i>International</i>											
(#) TC5	Diplôme de Cambridge ou IELTS (sur recommandation du département de langues)						6 ECTS				
(#) TC6	SWAP						2 ECTS				
<i>Recherche</i>											
(#) TC7	Ateliers de recherches de 1e année ou Mémoire d'initiation à la recherche (MIR) de 2e année ou Stage de recherche						3 ECTS				
ANNÉE SPÉCIFIQUE DE PARCOURS											
(#) R1	année de recherche pré-doctorale à l'étranger	60 ECTS	(#) ES1	M2FESup en SHS	60 ECTS	(#) RT 1 à 3	année de recherche thématique	60 ECTS	(#) P1	année bi-disciplinaire ou double cursus	60 ECTS
ACTIVITÉS COMPLÉMENTAIRES À L'ANNÉE SPÉCIFIQUE DE PARCOURS											
<i>activité complémentaire Enseignement supérieur</i>											
(>) ES2	stage pédagogique du DER et atelier	2 ECTS	(>) ES2	stage pédagogique du DER et atelier	2 ECTS	(>) ES2	stage pédagogique du DER et atelier	2 ECTS	(>) ES3	tutorat	2 ECTS
(>) ES3	tutorat	2 ECTS	(>) ES3	tutorat	2 ECTS	(>) ES3	tutorat	2 ECTS	(>) ES4	Publication d'article de vulgarisation (Carnet Hypothèses Saclay Des Champs)	2 ECTS
(>) ES4	Publication d'article de vulgarisation (Carnet Hypothèses Saclay Des Champs)	2 ECTS	(>) ES4	Publication d'article de vulgarisation (Carnet Hypothèses Saclay Des Champs)	2 ECTS	(>) ES4	Publication d'article de vulgarisation (Carnet Hypothèses Saclay Des Champs)	2 ECTS	(>) ES4	Publication d'article de vulgarisation (Carnet Hypothèses Saclay Des Champs)	2 ECTS
<i>activité complémentaire Recherche</i>											
(#) R2	Mémoire M1 ou stage de recherche réalisé en 1e ou 2e année	6 à 30 ECTS	(#) R2	Mémoire M1 ou stage de recherche réalisé en 1e ou 2e année	6 à 30 ECTS	(#) R2	Mémoire M1 ou stage de recherche réalisé en 1e ou 2e année	6 à 30 ECTS	(#) R2	Mémoire M1 ou stage de recherche réalisé en 1e ou 2e année	6 à 30 ECTS
(>) R3	article ou conférence	2 à 6 ECTS	(>) R3	article ou conférence	2 à 6 ECTS	(>) R3	article ou conférence	2 à 6 ECTS	(>) R3	article ou conférence	2 à 6 ECTS
(>) R4	UE analyse d'articles	2 ECTS	(>) R4	UE analyse d'articles	2 ECTS	(>) R4	UE analyse d'articles	2 ECTS	(>) R4	UE analyse d'articles	2 ECTS
<i>activité complémentaire Pluridisciplinarité</i>											
(>) P2	projet interdisciplinaire collectif	12 ECTS	(>) P2	projet interdisciplinaire collectif	12 ECTS	(#) P3	TC1 pluridisciplinaire				
(#) P3	TC1 pluridisciplinaire		(#) P3	TC1 pluridisciplinaire		(#) P3	TC1 pluridisciplinaire				
(>) P4	suivi certifié d'un MOOC	2 ECTS	(>) P4	suivi certifié d'un MOOC	2 ECTS	(>) P4	suivi certifié d'un MOOC	2 ECTS			
(>) P5	UE transversale	2 ECTS	(>) P5	validation d'une UE transversale	2 ECTS	(>) P5	validation d'une UE transversale	2 ECTS			
<i>activité complémentaire International</i>											
(>) I1	Deux mois à l'étranger	2 ECTS	(>) I1	Deux mois à l'étranger	2 ECTS	(>) I1	Deux mois à l'étranger	2 ECTS	(>) I1	Deux mois à l'étranger	2 ECTS
(>) I2	Semestre à l'étranger	2 ECTS	(>) I2	Semestre à l'étranger	2 ECTS	(>) I2	Semestre à l'étranger	2 ECTS	(>) I2	Semestre à l'étranger	2 ECTS
(>) I3	Certification de seconde langue	2 ECTS	(>) I3	Certification de seconde langue	2 ECTS	(>) I3	Certification de seconde langue	2 ECTS	(>) I3	Certification de seconde langue	2 ECTS
COLORATION (Optionnelle, non obligatoire)											
(>) C1	administration										2 ECTS
(>) C2	expertise										2 ECTS
(>) C3	entrepreneuriat et innovation										2 ECTS
(>) C4	engagement associatif ou électif										2 ECTS
(>) C5	connaissance du milieu industriel										2 ECTS
(>) C6	pratique sportive										2 ECTS
(>) C7	pratique artistique										2 ECTS

ANNEXE 3 Description de chaque activité du Diplôme

TC1, TC2, TC3 Formation disciplinaire renforcée	22
TC4 Conférences du Diplôme	23
TC5 IELTS	24
TC6 SWAP	26
TC7 Première expérience immersive de recherche ou mémoire de recherche	27
C1 Administration	29
C2 Expertise	31
C3 Entreprenariat et innovation	33
C4 Engagement associatif ou électif	35
C5 Connaissance du milieu industriel	37
C6 Pratique sportive	39
C7 Pratique artistique	42
ES1 M2 formation à l'enseignement du supérieur (M2 FESup)	44
ES2 Stage pédagogique	45
ES3 Tutorat	46
ES4 Diffusion des savoirs	48
I1 Expérience immersive d'au moins deux mois à l'étranger	50
I2 Semestre de formation à l'étranger	51
I3 Certification d'une seconde langue étrangère	52
P1 Année de formation de niveau au moins L3 dans une autre discipline que celles du M2 du tronc commun (Interface)	53
P2 Projets Interdisciplinaires Collectifs (PIC)	54
P3 UE de niveau au moins L3 dans une autre discipline	56
P4 suivi certifié d'un MOOC	57
P5 validation d'une UE transversale	58
R1 Année de recherche pré-doctorale à l'étranger (ARPE)	59
R2 Deuxième expérience immersive de recherche ou mémoire de recherche	60
R3 Soumission d'un article à un journal à comité de lecture ou contribution à une conférence donnée à un colloque international	61
R4 Suivi d'une UE type analyse d'articles	62
RT Parcours recherche thématique	63
ASPEN	64

TC1, TC2, TC3 Formation disciplinaire renforcée

Responsable pédagogique : responsables des années de formation au sein du département d'enseignement

1- Positionnement dans la structure du Diplôme

La réalisation de l'activité valide les compétences obligatoires « **Tronc Commun** » du Diplôme, liée à la formation disciplinaire renforcée au sein de chaque département d'enseignement.

2- Objectifs et compétences visées

La formation à l'ENS Paris-Saclay a pour objectif d'offrir aux normaliens une formation scientifique disciplinaire forte, par et à la recherche, dans les différents domaines des sciences fondamentales, des sciences humaines et sociales et des sciences pour l'ingénieur, s'appuyant sur les 11 départements d'enseignement de l'École.

Les formations proposées au sein des départements s'appuyant partiellement ou pleinement sur des formations des partenaires universitaires de la discipline permettent de fournir un socle solide de formation en 1^e et 2^e année nécessaire pour une poursuite en deuxième année de master à vocation recherche.

3- Modalités de mise en place, de suivi et de validation

Le parcours de formation disciplinaire des normaliens est construit au cours de la scolarité, en échange avec le ou la responsable Diplôme, les responsables pédagogiques des années de formation et la direction du département qui valide chaque année les demandes d'orientation des normaliens.

L'inscription à ces formations (notamment universitaires) peut nécessiter le dépôt d'une demande de candidature par les normaliens, selon les modalités pratiques et dans le respect des délais indiqués par ces formations, et peut faire l'objet d'une sélection.

La finalité explicite du M2 choisi doit être la poursuite en doctorat. Le choix du M2 (TC3), doit être validé par le département d'enseignement, après demande préalable du normalien à la direction du département selon les modalités définies par l'École et le département.

Les modalités de validation de chaque année de formation sont fournies par les départements d'enseignement et/ou les responsables pédagogiques de ces années de formation.

TC4 Conférences du Diplôme

Responsable pédagogique : Fabien Tarissan

conferences-diplome@ens-paris-saclay.fr

1- Positionnement dans la structure du Diplôme

La réalisation de l'activité valide une des compétences obligatoires « **Tronc Commun** » du Diplôme (TC4).

Cette activité peut se positionner n'importe quand durant les 4 années de formation, de manière privilégiée en 1^{ère} et 2^e année, période durant laquelle les normaliens sont majoritairement présents.

2- Objectifs et compétences visées

Pour bien appréhender les métiers de la recherche, l'apprenti-chercheur.se ou enseignant.e doit comprendre une série d'enjeux qui prennent une importance croissante dans la société.

Ces thèmes seront traités dans un cycle de conférences, dites « Conférences du Diplôme » destinées à l'ensemble des normaliens de l'École. Abordées de manière transversale, les questions posées contribueront au décloisonnement disciplinaire. Des conférences de personnalités scientifiques de premier plan (national et/ou international) sont également proposées.

3- Modalités de suivi et de validation de l'activité

Il est fortement préconisé aux normaliens de suivre les conférences en 1^e et 2^e année, lorsque ceux-ci sont présents physiquement au sein de l'École, les conférences étant en grande majorité proposées en présentiel au sein de l'École.

Les conditions de validation de cette activité sont :

- S'inscrire à chaque conférence via le billet web en utilisant son adresse de messagerie personnelle @ens-paris-saclay.fr
- Se présenter au plus tard 15 minutes après le début de la conférence et faire scanner son billet web
- Si la conférence est en distanciel : il conviendra de se connecter avec son adresse de messagerie personnelle @ens-paris-saclay.fr et un temps de connexion de 60 minutes minimum sera obligatoire pour valider sa présence à la conférence.
- Nombre de conférences obligatoire :
 - 6 conférences à suivre pour les normaliens recrutés en 1^e année du diplôme,
 - 3 conférences à suivre pour les normaliens recrutés en 2^e année du diplôme.

TC5 IELTS

Responsable pédagogique : Claire Lambard

claire.lambard@ens-paris-saclay.fr

1- Positionnement dans la structure du Diplôme

La réalisation de l'activité valide une des compétences obligatoires « **Tronc Commun** » du Diplôme (TC5).

2- Objectifs et compétences visées

Quelles que soient les orientations professionnelles des normaliens (enseignement supérieur et recherche, enseignement, chercheurs, cadres...), la maîtrise avancée de la langue anglaise devient indispensable, d'autant plus dans le cadre de l'internationalisation de l'environnement professionnel et de ses activités.

L'objectif ambitieux du Diplôme est de former les normaliens de manière poussée à l'anglais et de leur offrir l'accès à une certification attestant d'une grande autonomie en anglais et de la capacité à maîtriser la langue anglaise pour comprendre et exprimer des idées complexes.

Après diagnostic de son niveau d'anglais en début d'activité, chaque élève devra obtenir l'IELTS (International English Language Testing System) à l'issue de sa 1^e année de cursus pour les entrants en 1^e année, avec un objectif personnalisé fixé à l'issue du premier semestre. Pour la grande majorité des normaliens et normaliennes, cet objectif sera 7,5 ou plus, ce qui correspond à une très bonne maîtrise de la langue (équivalent C1 selon le CECRL).

Pour les normaliens ayant intégré l'ENS avant 2022, en fonction de leur niveau d'anglais à l'entrée dans l'École, les normaliens auront à valider le Cambridge Advanced (niveau C1 minimum) ou l'IELTS avec un objectif personnalisé.

3- Modalités de réalisation et de validation de l'activité

Dès le démarrage des cours d'anglais, l'équipe du département des Langues teste le niveau d'anglais de chaque normalien et normalienne indique l'objectif à atteindre dans le cadre du Diplôme d'établissement.

Le département de langues offre ensuite, avec le département d'enseignement disciplinaire, des cours d'anglais par groupes de niveau permettant aux normaliens et normaliennes d'acquérir une maîtrise de l'anglais dans les domaines de la rédaction, de l'écriture, de l'écoute et de la communication orale et de la compréhension écrite et orale.

Si les normaliens et les normaliennes n'ont pas réussi à valider leur objectif IELTS lors de leur passage de la certification en fin de première année, ils ou elles ont la possibilité de repasser l'IELTS plus tard dans leur scolarité.

Les normaliens intégrés avant 2022 qui devaient passer le Cambridge et n'ont pas validé le niveau C1 ont la possibilité de le repasser avant août 2023, ou devront passer l'IELTS avec un objectif minimum de 7,5.

TC6 SWAP ou MEE

Responsable pédagogique : Catherine Colin

catherine.colin@ens-paris-saclay.fr

1- Positionnement dans la structure du Diplôme

La réalisation de l'une ou l'autre de ces activités valide une des compétences obligatoires « Tronc Commun » du Diplôme (TC6).

2- Objectifs et compétences visées

Le *Scientific Writing Assessment Program* ou SWAP (interne à l'ENS Paris-Saclay) est une certification originale créée par le Département des langues, axée sur l'anglais de la publication scientifique.

Elle a pour objet de vérifier la maîtrise du style propre aux grandes revues de recherche anglophones, c'est-à-dire la capacité du normalien ou de la normalienne à rédiger un *abstract* et un article scientifique au format « IMRAD » (Introduction – Method – Results – and – Discussion) en langue anglaise, conformément aux attentes de ces revues.

Les compétences validées sont :

- bien organiser l'information dans un résumé d'article de recherche,
- mobiliser la phraséologie scientifique anglaise,
- réaliser les choix lexicaux adéquats,
- identifier et corriger des problèmes de style dans un brouillon d'article de recherche,
- rapporter des avancées scientifiques avec concision,
- savoir analyser des résultats ou des méthodes (discussion).

Pour les départements de Mathématiques et d'Informatique, c'est une certification spécifique qui a été développée, la « Mathematical Expression Examination » (MEE). Cette certification spécifique comporte deux parties orales, et une partie écrite consistant en la révision de passages d'articles de recherche en mathématiques ou informatique. Elle vise à évaluer les compétences suivantes :

- identifier et corriger des problèmes de grammaire ou de style dans un brouillon d'article de recherche,
- prononcer correctement les symboles et termes-clés de sa discipline,
- faire une démonstration en anglais.

3- Modalités de réalisation et de validation de l'activité

La préparation à ces certifications complète les cours d'anglais associés aux L3 et/ou aux Masters.

Une session de certification SWAP comprend 6 exercices. Les exercices proposés couvrent les trois grands secteurs scientifiques de l'ENS Paris-Saclay : sciences humaines et sociales, sciences fondamentales, sciences de l'ingénieur.

Plusieurs sessions de SWAP sont organisées chaque année par le Département des langues, et c'est aux normaliens de s'inscrire à la session de leur choix, à un moment donné pendant leur scolarité. La durée d'une session SWAP est de 3h. Une moyenne générale de 10/20 est nécessaire pour obtenir la certification. Si les normaliens n'ont pas réussi à valider le SWAP lors de leur passage de la certification, ils ont la possibilité de repasser la certification une fois.

La préparation au MEE a lieu en Master 1. Elle est composée de 5 sessions de deux heures, qui sont incluses dans l'emploi du temps. L'examen écrit a lieu en classe, il dure 1h ; la partie orale a lieu ultérieurement. Une moyenne de 10/20 est nécessaire pour obtenir la certification.

TC7 Première expérience immersive de recherche ou mémoire de recherche

Responsable pédagogique : responsables des stages recherche et/ou mémoires de recherche au sein du département d'enseignement

1- Positionnement dans la structure du Diplôme

La **réalisation a minima** de l'activité :

- valide une des compétences obligatoires « Tronc Commun » du Diplôme (TC7).
- Peut valider une des compétences optionnelles « **international** » du Diplôme (I1) dans le cas d'une réalisation de l'activité à l'étranger pendant 2 mois.

2- Objectifs et compétences visées

La formation à l'ENS Paris-Saclay a pour objectif d'offrir à ses normaliens une formation scientifique par et à la recherche.

L'activité proposée a pour objectif de proposer une première expérience immersive de recherche dans un laboratoire et/ou dans le cadre d'une activité de recherche aux normaliens. L'objectif est de former les normaliens au travail de recherche : prise en main d'une problématique pratique, étude bibliographique, méthodologie de résolution, rédaction, travail en équipe de recherche, restitution/transmission des résultats/conclusions obtenus...

3- Modalités de mise en place, de suivi et de validation

Les modalités de mise en place, de suivi et de validation de cette activité sont définies par les départements d'enseignement, la réalisation de ce stage/mémoire s'effectuant généralement dans le cadre des activités de formation disciplinaire propres à chaque département.

Le choix du projet recherche associé à cette expérience immersive doit être validé par le département d'enseignement et être construit selon les modalités définies au sein du département.

C1 Administration

Responsable pédagogique : Caroline DE SA

caroline.de-sa@ens-paris-saclay.fr

1- Positionnement dans la structure du Diplôme

La réalisation de l'activité valide une des compétences optionnelles « **Coloration** » du Diplôme (C1). Cette activité peut se positionner n'importe quand durant les 4 années de formation.

2- Objectifs et compétences visées

Former les cadres de l'administration est l'une des missions confiées aux ENS. Dans cette optique, il est essentiel de pousser les normaliens à s'y intéresser et à favoriser leurs connaissances de ce milieu. L'administration publique est un cadre de travail particulier avec des règles propres qu'il faut savoir maîtriser.

Ainsi, cette activité a pour objectif de favoriser l'insertion professionnelle des normaliens. Les compétences visées sont : découvrir et assimiler le fonctionnement des administrations publiques, développer des capacités à s'insérer et travailler dans un collectif professionnel, développer des capacités d'analyse et de synthèse d'informations nombreuses et complexes.

L'expérience immersion en administration publique s'étend sur une durée de 6 semaines minima, à temps complet, dans une administration publique française ou européenne.

3- Modalités de mise en place et de suivi de l'activité

Le normalien démarche une administration pertinente vis-à-vis de son profil (on pourra solliciter des partenariats établis par l'ENS Paris-Saclay avec certaines institutions).

Il informe son département et le responsable pédagogique de l'activité en amont de son projet, qui doivent le valider afin que celui-ci puisse être valorisé dans le cadre du Diplôme.

Le normalien est suivi dans son travail par un ou une enseignant•e désigné référent pour l'École, provenant de l'École même ou d'un établissement partenaire.

Cet•te enseignant•e l'accompagne tout au long de son travail et lui fournit des commentaires critiques sur son travail ainsi que sur la rédaction du rapport.

Un tuteur de stage est également désigné au sein de l'administration d'accueil qui suivra le travail du normalien au cours du stage, validera la présence et le travail réalisé par le normalien au sein de l'administration par son rapport et rédigera une appréciation en fin de stage.

Une convention de stage est établie avec l'administration d'accueil.

4- Travail personnel demandé et modalités d'évaluation

Deux éléments participent à l'évaluation de cette activité :

- Un rapport de synthèse de 10 pages

Il est attendu du normalien qu'il présente :

- le contexte de son travail (e.g. description de la structure d'accueil, de l'environnement hiérarchique, du fonctionnement de l'administration...)
- la problématique étudiée, travaux réalisés et/ou résultats obtenus à la fin du stage
- les apports de cette expérience, vis-à-vis de sa découverte de monde de l'administration publique, vis-à-vis de son parcours de formation.

Une courte synthèse d'une page maximum destinée à alimenter la base de données du site internet de l'École peut également être attendue en complément du rapport écrit.

- Une appréciation du tuteur de l'administration d'accueil

Cette appréciation constituera un avis consultatif motivé sur le travail réalisé par le normalien.

C2 Expertise

Responsable pédagogique : Caroline DE SA

caroline.de-sa@ens-paris-saclay.fr

1- Positionnement dans la structure du Diplôme

La réalisation de l'activité valide une des compétences optionnelles « **Coloration** » du Diplôme (C2).

Cette activité peut se positionner n'importe quand durant les 4 années de formation.

2- Objectifs et compétences visées

Cette activité vise à promouvoir le transfert de savoirs et la mise en "pratique" des compétences acquises pendant la formation pour la réalisation d'une tâche commandée par une entité externe (administration, agence, entreprise...)

L'objectif est de mettre en œuvre ses compétences au service de la résolution d'un problème donné à destination d'un public (possiblement) non expert et également de développer des qualités d'analyse, de synthèse et de production.

3- Modalités de mise en place et de suivi de l'activité

L'initiative de mise en place de cette activité provient du normalien qui démarcher des institutions ou entreprises susceptibles d'être intéressées par ses compétences pour l'accomplissement d'une tâche spécifique (les relations privilégiées de certains départements avec des institutions peuvent être des sources de contacts).

Le travail d'expertise mené doit représenter un volume de travail d'au moins 20 à 30h.

Le normalien informe son département et le ou la responsable pédagogique de l'activité C2 en amont de la réalisation de la mission d'expertise, qui doivent la valider afin que celle-ci puisse être valorisée dans le cadre du Diplôme. Un enseignant•e référent•e est défini (issu du département d'origine) pour superviser l'activité d'expertise réalisée par le normalien.

Une fiche individuelle définissant l'activité d'expertise et les modalités de mise en œuvre de celle-ci est signée par le normalien, l'enseignant•e référent•e, le ou la responsable pédagogique et l'institution bénéficiant du service.

Le normalien mène à bien la mission qui lui a été confiée et tient informé l'enseignant•e référent•e au cours de sa mission de son avancement et de la finalisation de celle-ci.

Le travail d'expertise réalisé fait l'objet de la publication d'un rapport.

4- Travail personnel demandé et modalités d'évaluation

Deux éléments participent à l'évaluation de cette activité :

- Un rapport de synthèse de 10 pages

Il est attendu du normalien qu'il présente :

- le contexte de son travail d'expertise (structure d'accueil, environnement hiérarchique, fonction et missions de l'institution ...),
- la problématique étudiée (missions confiées), les travaux réalisés et résultats obtenus,
- les apports de cette expérience vis-à-vis de son parcours de formation, de son futur projet professionnel ...

Une courte synthèse d'une page maximum destinée à alimenter la base de données du site internet de l'École peut également être attendue en complément du rapport écrit.

- Une appréciation de l'entité commandant l'expertise

Cette appréciation constituera un avis consultatif motivé sur le travail réalisé par le normalien.

C3 Entrepreneuriat et innovation

Responsable pédagogique : Caroline DE SA

caroline.de-sa@ens-paris-saclay.fr

1- Positionnement dans la structure du Diplôme

La réalisation de l'activité valide une des compétences optionnelles « **Coloration** » du Diplôme (C3).

Cette activité peut se positionner n'importe quand durant les 4 années de formation.

2- Objectifs et compétences visées

Cette activité vise à promouvoir le transfert de savoirs et la mise en "pratique" des compétences acquises pendant la formation dans le cadre d'une participation à une activité d'entrepreneuriat et/ou d'innovation

L'objectif est de mettre en œuvre ses compétences au service de travaux de type participation à la création d'entreprise, de mise en place de brevets...

3- Description de l'activité

L'initiative de mise en place de cette activité provient du normalien.

Le travail d'entrepreneuriat ou d'innovation mené doit représenter un volume de travail d'au moins 20 à 30h.

Le normalien informe son département et le ou la responsable pédagogique de l'activité C3 en amont de la mise en place de cette activité, qui doivent valider cette activité afin que celle-ci puisse être valorisée dans le cadre du Diplôme et afin d'en vérifier la faisabilité vis à vis du statut du normalien. Un•e enseignant•e référent•e est défini (issu du département d'origine) pour superviser l'activité d'entrepreneuriat réalisée par le normalien.

Une fiche individuelle définissant l'activité d'entrepreneuriat et les modalités de mise en œuvre de celle-ci est signée par le normalien, l'enseignant•e référent•e, le ou la responsable pédagogique.

Le normalien mène à bien son activité en tenant informé l'enseignant•e référent•e au cours de son avancement et de la finalisation de celle-ci.

Le travail d'expertise réalisé fait l'objet de la publication d'un rapport.

4- Travail personnel demandé et modalités d'évaluation

Deux éléments participent à l'évaluation de cette activité :

- Un rapport de synthèse de 10 pages

Il est attendu du normalien qu'il présente :

- le contexte de son activité d'entrepreneuriat ou d'innovation (enjeux associés, analyse de l'existant de la problématique d'étude ...),
- les travaux réalisés et résultats obtenus,
- les apports de cette expérience vis-à-vis de son parcours de formation, de son futur projet professionnel ...

Une courte synthèse d'une page maximum destinée à alimenter la base de données du site internet de l'École peut également être attendue en complément du rapport écrit.

C4 Engagement associatif ou électif

Responsable pédagogique : Caroline DE SA

caroline.de-sa@ens-paris-saclay.fr

1- Positionnement dans la structure du Diplôme

La réalisation de l'activité valide une des compétences optionnelles « **Coloration** » du Diplôme (C4).

Cette activité peut se positionner n'importe quand durant les 4 années de formation.

2- Objectifs et compétences visées

L'objectif de cette activité est de promouvoir l'engagement au service d'autrui, dans le cadre d'instances (associatives ou institutionnelles) reconnues par l'École ou par l'UPSay.

Les compétences visées sont :

- Développer l'esprit d'initiative, le sens des responsabilités, les aptitudes au travail collectif.
- S'investir dans des projets de bien commun et l'animation de la communauté.
- Mener à bien un projet au sein d'une équipe bénévole.

3- Modalités de mise en place et de suivi de l'activité

Le travail réalisé par le normalien peut consister en :

- Une participation à des activités motrices pour la vie collective à l'ENS Paris-Saclay (dans le cadre de l'UPSay), au sein d'associations reconnues par l'École (par la COMUE)

et/ou

- Une implication dans des projets conduits dans le cadre de mandats étudiants dans les instances de l'École et/ou de la COMUE.

La validation de cette activité permet de valoriser l'(es) activité(s) menée(s) dans le cadre de cet engagement associatif ou électif (et non le niveau de responsabilité affiché).

Le normalien déclare les activités réalisées dans le cadre de son engagement associatif ou électif auprès du ou de la responsable du suivi pédagogique de la Direction de la scolarité et de la vie étudiante (DSVE) en déposant un rapport d'activités présentant les activités menées. Cette activité est alors examinée et validée selon les modalités définies dans le paragraphe suivant.

4- Travail personnel demandé et modalités d'évaluation

L'évaluation de l'activité s'appuie sur un rapport d'activité de 10 pages à réaliser, contenant les éléments suivants :

- Présentation du projet, de l'association ou instance dans laquelle le normalien s'est investi,
- Présentation des activités menées et des compétences acquises,
- Bilan sur les apports personnels et professionnels des activités menées.

Une courte synthèse d'une page maximum destinée à alimenter la base de données du site internet de l'École peut également être attendue en complément du rapport écrit.

C5 Connaissance du milieu industriel

Responsable pédagogique : Caroline DE SA

caroline.de-sa@ens-paris-saclay.fr

1- Positionnement dans la structure du Diplôme

La réalisation de l'activité valide une des compétences optionnelles « **Coloration** » du Diplôme (C5).

Cette activité peut se positionner n'importe quand durant les 4 années de formation.

2- Objectifs et compétences visées

Les métiers de l'enseignement et de la recherche peuvent être fortement liés à l'industrie, soit en formant les futurs acteurs de cette industrie ou en futurs collaborateurs sur des problématiques d'innovation et de développement de produits industriels. Dans cette optique, il est essentiel de pousser les normaliens à s'y intéresser et à favoriser leurs connaissances de ce milieu.

Les compétences visées par cette activité sont :

- découvrir et assimiler le fonctionnement du monde industriel
- développer des connaissances techniques, technologiques et méthodologiques associées

L'expérience immersion en milieu industriel s'étend sur une durée de 6 semaines minima, à temps complet, dans une entreprise industrielle.

3- Modalités de mise en place et de suivi de l'activité

Le normalien démarque une industrie pertinente vis-à-vis de son profil (on pourra solliciter des partenariats établis par l'ENS Paris-Saclay avec certaines entreprises).

Il informe son département et le responsable pédagogique de l'activité en amont de son projet, qui doivent le valider afin que celui-ci puisse être valorisé dans le cadre du Diplôme.

Le normalien est suivi dans son travail par un•e enseignant•e désigné•e référent pour l'École, provenant de l'École même ou d'un établissement partenaire.

Cet•te enseignant•e l'accompagne tout au long de son travail et lui fournit des commentaires critiques sur son travail ainsi que sur la rédaction du rapport.

Un tuteur de stage est également désigné au sein de la structure d'accueil qui suivra le travail du normalien au cours du stage, validera la présence et le travail réalisé par le normalien au sein de l'entreprise par son rapport et rédigera une appréciation en fin de stage.

Une convention de stage est établie avec la structure d'accueil.

4- Travail personnel demandé et modalités d'évaluation

Deux éléments participent à l'évaluation de cette activité :

- Un rapport de synthèse de 10 pages

Il est attendu du normalien qu'il présente :

- le contexte de son travail (structure d'accueil, environnement hiérarchique, fonction et missions de l'entreprise...)
- la problématique étudiée (missions confiées) et les résultats, travaux réalisés à la fin du stage
- les apports de cette expérience, vis-à-vis de sa découverte de monde de l'industrie, vis-à-vis de son parcours de formation, de son futur projet professionnel...

Une courte synthèse d'une page maximum destinée à alimenter la base de données du site internet de l'École peut également être attendue en complément du rapport écrit.

- Une appréciation du tuteur de la structure d'accueil

Cette appréciation constituera un avis consultatif motivé sur le travail réalisé par le normalien.

C6 Pratique sportive

Responsable pédagogique : Frédéric Aeschlimann

frederic.aeschlimann@ens-paris-saclay.fr

1- Positionnement dans la structure du Diplôme

La réalisation de l'activité valide une des compétences optionnelles « **Coloration** » du Diplôme (C6).

Cette activité peut se positionner chaque année du diplôme après s'être inscrit dans les délais impartis précisés ci-dessous.

2- Objectifs et compétences visées

Intégré comme une discipline de la Formation Humaine et Sociale, le sport est une activité de formation. A ce titre, les enjeux de formation porteront sur les « Savoirs relationnels et comportementaux » développés par le normalien. Les compétences motrices, l'investissement et les progrès réalisés seront également pris en compte pour la validation.

3- Modalités de mise en place et de suivi de l'activité

Activités éligibles¹	• Badminton (F&G)	• Basket (G)	• Cheerleading (F&G)
	• Course (F&G)	• Escalade (F&G)	• Hand Ball (G)
	• Football (G)	• Rugby (F&G)	• Tennis (F&G)
	• Volley (F&G)		
Inscription	• A la coloration C6 pratique sportive sur ADN avec une date limite d'inscription fixée à fin novembre de l'année universitaire en cours. • <u>Et</u> à l'Association Sportive via le « Portail sports » de l'Université Paris-Saclay		
Modalités de suivi	• Période de mi-septembre à mi-avril (environ 23 cours) • Avec des cours uniquement en soirée (et en dehors des congés scolaires de la zone C) • Participation minimum à 15 séances pour permettre une validation		
Absences	• Certaines absences pourront être justifiées (Certificat médical, attestation d'examen, de stage, ...). • Absence longue durée : en dessous de 12 présences, même avec justificatifs, l'activité ne pourra être validée, mais pourra être représentée l'année suivante.		
Sportif	• La pratique sportive de haut niveau universitaire (SHNU), après accord du Directeur des sports, valide l'activité sportive pour le Diplôme.		

¹ * enseignées par un enseignant agréé par l'ENS Paris-Saclay

Haut Niveau Universitaire	
FFSU	<ul style="list-style-type: none">• La participation aux compétitions FFSU, bien qu'encouragée, n'est pas obligatoire pour valider.
Evaluation Notation	<ul style="list-style-type: none">• Cf fiche d'évaluation• L'assiduité n'est pas prise en compte dans la note.

4- Modalités d'évaluation

Les modalités d'évaluation sont décrites dans la fiche d'évaluation fournie page suivante.

Il est de la responsabilité du normalien de satisfaire aux exigences de cette évaluation en cours de formation.

Fiche d'évaluation de la "Pratique Sportive" (en cours de formation)

Deux critères pris en compte

Attitude du normalien

Engagement physique

Se responsabiliser/initiative

Refuse tout engagement	Accepte des responsabilités		Propose des initiatives	Responsable d'activité (ou capitaneat)
0	2	3	4	5

Investissement

S'économise	Suit les consignes	Accepte de se mettre en difficulté pour progresser	Gère ses efforts pour repousser ses limites	S'engage dans un projet complémentaire aux cours
0	2	3	4	5

Communiquer

Reste Effacé	Communique dans le groupe	Communique pour s'informer	Communique pour réussir	
0	2	3	4	5

Niveau/Performance

Débutant	Débutant + (Note maxi de 12 au BAC EPS)	Débrouillé (niveau départemental)	Confirmé (niveau régional)	Expert (Niveau national)
1	2	3	4	5

Intégration dans le groupe/dynamisme

Spectateur	Consommateur	Acteur	Manage des coéquipiers	Leader sur l'ensemble du groupe
0	1	3	4	5

Progrès

0-1	2	3	4	5
-----	---	---	---	---

Attitude: /15

Engagement physique: /15

Notation

15
14
13
12
11
10
9
8
7
6
5
4
3
2
1
0

Attitude du normalien (/15)

20
19
18
17
16
15
14
13
12
11
10
9
8
7
6
5
4
3
2
1
0

15
14
13
12
11
10
9
8
7
6
5
4
3
2
1
0

Engagement physique (/15)

Note /20

Validation de la Pratique Sportive avec une note minimale de 10

C7 Pratique artistique

Responsable pédagogique : Scène de recherche

sophia.lahlil@ens-paris-saclay.fr

1- Positionnement dans la structure du Diplôme

La réalisation de l'activité valide une des compétences optionnelles « **Coloration** » du Diplôme (C7).

2- Objectifs et compétences visées

Les compétences visées de la pratique artistique sont multiples : la démocratisation et la diffusion de la culture, la promotion de la création intimement liée à la pratique de la recherche mais également la formation à la responsabilité citoyenne et au partage collectif et interdisciplinaire des savoirs et des pratiques, et enfin l'exigence de qualité du travail réalisé.

Les activités de pratique artistique proposées au sein de l'ENS Paris-Saclay se veulent articulées de manière étroite à la formation et à la recherche, en mêlant art et sciences dans les activités de pratique artistique qui sont proposées.

3- Modalités de mise en place et de suivi de l'activité

Un certain nombre d'activités de pratiques artistiques peuvent être proposés, pouvant s'organiser autour de projets de résidence communs, mêlant séances de formation, d'expérimentation ou création libre et pouvant amener ces différents ateliers à dialoguer :

- Ateliers d'écriture
- Ateliers de musique
- Ateliers de théâtre
- Ateliers de dessin...

Le volume horaire de l'activité peut différer selon l'activité mais représente environ 20h de séances présentielles et de travail supplémentaire de la part des normaliens.

La liste de ces activités disponibles est présentée lors de chaque rentrée, ainsi que le descriptif de leur contenu, de leurs modalités de suivi et de leur mode de validation.

Il demande à s'inscrire à l'activité auprès du responsable de l'activité, en précisant le type d'activité qu'il souhaite réaliser dans la liste, l'inscription étant validée par le responsable de l'activité

Les absences aux ateliers ne peuvent excéder plus d'une séance présentielle.

Le normalien est en charge de vérifier la compatibilité de planification du suivi de cette formation en complément de sa formation initiale disciplinaire.

4- Modalités d'évaluation

Les modalités d'évaluation sont propres à chaque activité. Dans tous les cas, une restitution (production) dont le format sera adaptable à chaque activité sera exigée : production écrite dans le cas de l'atelier d'écriture, concert dans le cas de l'atelier de musique, etc. Cette production permettra notamment de valoriser le travail du normalien au sein de l'École.

Une soutenance orale pourra être demandée le cas échéant par exemple lors d'une demi-journée de restitution qui aurait pour rôle de mettre en avant des activités marquantes réalisées par certains normaliens et d'œuvrer à la diffusion de cette activité du Diplôme auprès des élèves et des collègues.

Le travail peut être individuel ou en petit collectif (binôme ou trinôme).

ES1 M2 formation à l'enseignement du supérieur (M2 FESup)

Responsable pédagogique : responsable du M2FESup et/ou de la préparation à l'agrégation au sein du département d'enseignement

1- Positionnement dans la structure du Diplôme

La réalisation de l'activité valide la compétence spécifique (dominante) du parcours « **enseignement supérieur** » du Diplôme.

2- Objectifs et compétences visées

L'une des missions de l'ENS Paris-Saclay est de former des enseignants chercheurs et des enseignants du supérieur.

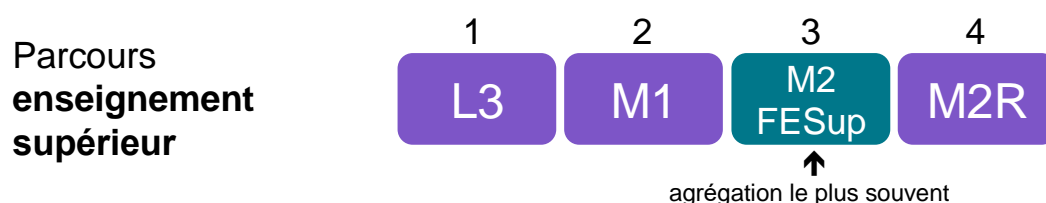
La deuxième année de master de formation à l'enseignement du supérieur, M2 FESup, fournit aux normaliens les savoirs et outils indispensables à la pratique de l'enseignement du supérieur : connaissance, compréhension et recul disciplinaire d'une part, et pratique de la communication et outils méthodologiques pédagogiques d'autre part.

La majorité des départements d'enseignement préparent également durant cette année de formation les normaliens au concours de l'agrégation associé à leur discipline.

3- Modalités de mise en place, de suivi et de validation

Les modalités de mise en place, de suivi et de validation de cette année de formation sont définies par les départements d'enseignement.

Le schéma « standard » associé est le suivant :



Le choix de l'année M2 FESup doit être validé par le département d'enseignement, après demande préalable du normalien à la direction du département selon les modalités définies au sein du département. Il peut faire l'objet d'une demande de configuration de schéma différencié du schéma standard qui peut amener au dépôt d'une demande de projet d'études spécifiques (PES) selon les modalités définies par le règlement intérieur de l'ENS Paris-Saclay.

ES2 Stage pédagogique

Responsable pédagogique : Valérie Péris-Delacroix

valerie.peris-delacroix@ens-paris-saclay.fr

1- Positionnement dans la structure du Diplôme

La **réalisation a minima** de l'activité :

- valide une des compétences optionnelles « **formation à l'enseignement supérieur** » du Diplôme (ES2).

2- Objectifs et compétences visées

Former des enseignants du supérieur est l'une des missions confiées aux ENS. L'activité proposée a pour objectif de proposer une expérience pédagogique pratique aux normaliens dans le cadre de la mise en situation réelle d'un enseignement devant une classe.

3- Modalités de mise en place et de suivi de l'activité

Le ou la responsable pédagogique définit avec les départements d'enseignement le cahier des charges nécessaire à la validation de l'activité de stage pédagogique et s'assure de la validation de l'activité par les normaliens inscrits à cette activité.

La mise en place et le suivi de la réalisation de l'activité sont effectués par les départements d'enseignement, dans le cadre de la formation proposée par les départements ou sur initiative des normaliens.

4- Travail personnel demandé et modalités d'évaluation

Le stage pédagogique doit comporter les éléments suivants :

- une observation d'une classe dans un établissement d'enseignement secondaire (Lycée) ou exceptionnellement en IUT,
- un travail de construction d'un enseignement (en étroite collaboration avec l'enseignant.e tuteur ou tutrice),
- une mise en situation pratique de l'enseignement devant une classe réelle.

La validation est organisée au sein des départements d'enseignement selon les modalités liées au mode de mise en place de cette activité au sein des départements (en concertation avec le ou la responsable pédagogique de l'activité).

ES3 Tutorat

Responsable pédagogique : Laetitia Gentot

tutorat@ens-paris-saclay.fr

1- Positionnement dans la structure du Diplôme

La **réalisation a minima** de l'activité :

- valide une des compétences optionnelles « **formation à l'enseignement supérieur** » du Diplôme (ES3).
- Peut valider une activité d' « **approfondissement** » du Diplôme (CO).

Cette activité peut se positionner n'importe quand durant les 4 années de formation.

2- Objectifs et compétences visées

Former des enseignants du supérieur est l'une des missions confiées aux ENS. L'activité proposée a pour objectif de proposer une expérience pédagogique pratique aux normaliens dans le cadre d'un travail de tutorat, sous deux formes :

- Interne : l'apprenant est un normalien ou un étudiant de l'École,
- Externe : l'apprenant est un étudiant/lycéen/collégien suivi dans une autre structure partenaire.

3- Modalités de mise en place et de suivi de l'activité

Le normalien se déclare auprès du ou de la responsable de l'activité en début d'année (avant fin octobre).

Il informe son département en amont de sa volonté à participer à l'activité de tutorat afin de s'assurer de l'adéquation de son projet avec son année de formation au sein de son département.

Le normalien définit avec le ou la responsable de l'activité de tutorat le type de tutorat :

- interne/externe ;
- programme pédagogique défini avec l'équipe pédagogique de la structure d'accueil/du département d'origine des apprenants (nature du travail, nombre d'apprenants, disciplines traitées, etc.) ;
- volumes horaires et lieu d'enseignement institutionnel fixé ;
- modalités de communication entre le normalien-tuteur, l'équipe pédagogique, le ou la responsable du tutorat.

Une fiche individuelle signée par le normalien définit les modalités associées au tutorat. Dans le cadre d'un tutorat externe, une charte est également signée avec la structure d'accueil de l'activité de tutorat.

Un cours à l'ENS Paris-Saclay sur la motivation et les méthodes de travail, accompagné d'une mise en situation pratique est suivi obligatoirement par le normalien en parallèle de son activité de tutorat.

4- Travail personnel demandé et modalités d'évaluation

Le normalien devra rendre compte par écrit, sur une fiche de suivi, du travail effectué, à la fin de chaque séance, selon les modalités mises en place avec l'équipe pédagogique/l'établissement d'accueil.

Le volume horaire du tutorat devra être d'au moins 15 heures réparties sur une période d'au moins un semestre.

- A la fin de l'activité, un rapport de synthèse entre 5 et 10 pages est demandé. Celui-ci sera lu courant septembre. Il est attendu du normalien qu'il présente :
- le contexte de son travail (structure d'accueil, échange avec l'équipe pédagogique, public tutoré, nombre d'apprenants, volume horaire),
- les apports de cette expérience, vis-à-vis de sa découverte de l'enseignement dans le cadre du tutorat, vis-à-vis de son parcours de formation et de son futur projet professionnel.

La validation de l'activité tient compte à part égale :

- du programme pédagogique défini et réellement effectué,
- de la présence aux cours sur la motivation et les méthodes de travail dispensés à l'ENS Paris-Saclay,
- du contenu « ouvert » mais structuré du rapport.

ES4 Diffusion des savoirs

Responsable pédagogique : Jonathan Piard

diffusion-savoir@ens-paris-saclay.fr

page web : diffusion-savoir@ens-paris-saclay.fr

1- Positionnement dans la structure du Diplôme

La **réalisation a minima** de l'activité :

- valide une des compétences optionnelles « **formation à l'enseignement supérieur** » du Diplôme (ES4).
- Peut valider une activité d'« **approfondissement** » du Diplôme (C0).

Cette activité peut se positionner n'importe quand durant les 4 années de formation.

2- Objectifs et compétences visées

Cette activité vise à proposer une expérience de transmission des savoirs vers des publics non spécialistes de la discipline (grand public, élèves de primaire, collège ou lycée), le grand public ou des enseignants ou enseignantes du secondaire ou du supérieur.

Elle s'inscrit dans le souhait de l'ENS Paris-Saclay de participer activement à la promotion des sciences et des savoirs dans la société.

L'objectif est de développer les compétences de transmission des savoirs, de travail en équipe et d'autonomie. Elle incite également les apprenants à réfléchir sur les enjeux didactiques, pédagogiques et organisationnels inhérents à la réalisation d'une expérience de transmission des savoirs.

3- Modalités de mise en place et de suivi de l'activité

Cette activité est à choisir parmi un large choix d'activités proposées soit par les différents DER (uniquement à l'attention de ses normaliens et normaliennes) soit à l'échelle de l'Ecole (à l'attention de tous les normaliens et normaliennes). Un large choix d'expériences de transmission des savoirs est offert aux étudiants et étudiantes en lien avec les différents départements d'enseignement et de recherche : écriture d'un article de médiation scientifique, réalisation d'une vidéo de médiation scientifique, conception et réalisation d'ateliers pour le grand public, activité de marrainage/parrainage...

Lors de cette activité, les étudiants et étudiantes sont accompagnés par un enseignant ou une enseignante de l'ENS Paris-Saclay dans la réalisation de leur production. Elle peut être réalisée en groupe ou individuellement et se dérouler sur une ou plusieurs années.

4- Travail personnel demandé et modalités d'évaluation

Les conditions de validation, propres à chaque activité, s'appuient sur des exigences communes :

- S'impliquer à minima pendant 20 heures ;
- Produire une ressource intégrant de l'écrit : un article, une vidéo, une présentation numérique ou un rapport sur la réflexion pédagogique et didactique menée...

Une validation de la diffusion des savoirs est également possible lorsque les activités suivantes intègrent une composante de médiation ou vulgarisation scientifique en s'adressant à des personnes non spécialistes ou le grand public :

- Scène de Recherche
- PIC (projet interdisciplinaire collectif)

Pour participer à l'activité : il suffit de contacter le référent ou la référente de l'activité (mentionné dans le descriptif des activités disponible sur e-campus).

Pour valider l'activité : envoyer un mail à diffusion-savoir@ens-paris-saclay.fr en mettant en copie le référent ou la référente de l'activité et les documents nécessaires à la validation.

Le public étudiant visé est interne à l'École.

Le travail peut être individuel ou en petit collectif (binôme ou trinôme).

I1 Expérience immersive d'au moins deux mois à l'étranger

Responsable pédagogique : responsable Diplôme et/ou responsables des stages recherche et/ou mémoires de recherche au sein du département d'enseignement

1- Positionnement dans la structure du Diplôme

La **réalisation a minima** de l'activité :

- valide une des compétences optionnelles « **international** » du Diplôme (I1).
- Peut valider une activité d' « **approfondissement** » du Diplôme (CO).

2- Objectifs et compétences visées

Le Diplôme souhaite favoriser une formation ouverte à l'international, c'est-à-dire favorisant les mobilités étudiantes sortantes précoces et longues, indispensables pour des métiers futurs s'inscrivant dans des sphères professionnelles mondialisées.

L'activité proposée consiste en la validation d'une expérience immersive à l'étranger liée aux activités de formation du normalien.

3- Modalités de mise en place, de suivi et de validation

Les modalités de mise en place, de suivi et de validation de cette activité sont définies par les départements d'enseignement, celle-ci s'effectuant généralement dans le cadre des activités de formation disciplinaire propres à chaque département.

L'expérience immersive à l'étranger doit être effectuée pendant au moins 2 mois en continu, préférentiellement dans un pays non francophone et doit être validée par le département d'enseignement.

I2 Semestre de formation à l'étranger

Responsable pédagogique : responsable Diplôme et/ou responsables des années de formation au sein du département d'enseignement

1- Positionnement dans la structure du Diplôme

La réalisation *a minima* de l'activité :

- valide une des compétences optionnelles « **international** » du Diplôme (I2).
- Peut valider une activité d' « **approfondissement** » du Diplôme (C0).

2- Objectifs et compétences visées

Les normaliens peuvent avoir la possibilité et/ou le souhait au cours de leur scolarité à effectuer une partie de leur formation à l'étranger. L'École souhaite valoriser ces activités d'ouverture à l'international, dans le cadre de séjours longs permettant aux normaliens d'appréhender une nouvelle culture, une nouvelle langue, de nouvelles méthodes et organisations pédagogiques.

3- Modalités de mise en place, de suivi et de validation

Les modalités de mise en place, de suivi et de validation de cette activité sont définies par les départements d'enseignement, celle-ci s'effectuant généralement dans le cadre des activités de formation disciplinaire propres à chaque département.

La durée de l'activité doit correspondre à un semestre *a minima*, préférentiellement dans un pays non francophone, et doit être validée par le département d'enseignement.

I3 Certification d'une seconde langue étrangère

Responsable pédagogique : claire.lambard@ens-paris-saclay.fr

1- Positionnement dans la structure du Diplôme

La **réalisation a minima** de l'activité :

- valide une des compétences optionnelles « **international** » du Diplôme (I3).
- Peut valider une activité d' « **approfondissement** » du Diplôme (C0).

2- Objectifs et compétences visées

L'ouverture à l'international peut être apportée par l'ouverture à de nouvelles langues, qui fournissent des compétences et des atouts complémentaires à leur formation en leur offrant un outil de communication complémentaire à l'international, utile dans le cadre de leurs activités professionnelles.

3- Modalités de mise en place, de suivi et de validation

Les normaliens ou normaliennes souhaitant valider la compétence internationale par le biais d'une Langue vivante autre que l'Anglais (LV2) devront :

1. Suivre un minimum de 40 heures de cours dans la langue choisie, soit au Centre des Langues de l'Université Paris-Saclay ou soit dans une autre institution ; une attestation de présence sera à fournir.
2. Passer une certification officielle² dans cette langue attestant d'un niveau minimum B2 selon le Cadre européen commun de référence pour les langues (<https://eduscol.education.fr/1971/cadre-europeen-commun-de-referance-pour-les-langues-ecel>), et fournir une copie de cet examen. Les normaliens ou normaliennes pourront choisir, en le justifiant, un cours de langue niveau débutant ; dans ce cas, le niveau attendu sera B1.
3. Rendre un rapport réflexif de quelques pages (4 pages minimum) sur les apports de cet apprentissage, notamment en termes d'interculturalité, pouvant suivre la structure suivante :
 - * Faire une biographie langagière : revenir sur les langues que le normalien ou la normalienne a apprises et parle (le contexte de ces apprentissages, le rapport entretenu avec l'apprentissage des langues en général, ce qui plaît, ce qui plaît moins, ce qui est a priori source de difficultés, savoir identifier ses points faibles et ses points forts lors de l'apprentissage d'une langue étrangère) ; expliquer le choix de cette langue en particulier et les attentes *a priori* (avant le cours) 1 à 2 pages
 - * Faire le schéma de la progression de cet apprentissage de cette LV2, en récapitulant les grandes étapes des thématiques/notions lexicales ou grammaticales / culturelles vues sur les 40h) 1 page
 - * Retour réflexif sur ce que cet apprentissage a apporté : niveau atteint à l'issue des cours, compétences dans lesquelles vous avez estimé avoir progressé (ou non), difficultés ressenties, apports quant à l'interculturel.

² Le coût de la certification est à la charge du normalien ou de la normalienne

P1 Année de formation de niveau au moins L3 dans une autre discipline que celles du M2 du tronc commun (Interface)

Responsable pédagogique : responsable Diplôme au sein du département d'enseignement et responsable de l'année de formation souhaitée

1- Positionnement dans la structure du Diplôme

La réalisation de l'activité valide la compétence spécifique (dominante) du parcours « **interface** » du Diplôme.

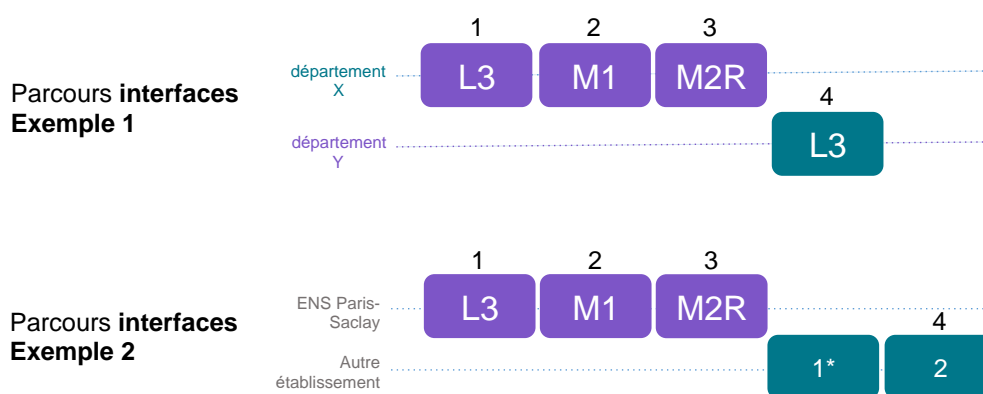
2- Objectifs et compétences visées

L'objectif de l'année interface est de permettre aux normaliens le souhaitant de compléter leur formation disciplinaire « classique » par l'acquisition d'une compétence complémentaire leur permettant de construire leur projet professionnel à l'interface de plusieurs compétences.

La compétence complémentaire acquise peut apporter une expertise dans un autre domaine disciplinaire. Le parcours interface peut également être associé au suivi d'une année de formation dans un autre établissement, par exemple dans le cadre d'un double cursus permettant d'acquérir des compétences complémentaires.

3- Modalités de mise en place, de suivi et de validation

Les schémas « standard » préconisés sont les suivants, selon la finalité de l'année interface



* Année sans traitement pour les normaliens-élèves

Les modalités de candidature, de suivi et de validation de cette année spécifique de parcours sont précisées chaque année par la Direction de la Scolarité et de la Vie Étudiante.

P2 Projets Interdisciplinaires Collectifs (PIC)

Responsables pédagogiques :

Guillaume Barthole, guillaume.barthole@ens-paris-saclay.fr

Pierre Mella, pierre.mella@ens-paris-saclay.fr

Michela Barbot, michela-sara.barbot@ens-paris-saclay.fr

1- Positionnement dans la structure du Diplôme

La **réalisation *a minima*** de l'activité :

- Valide une des compétences optionnelles « **Pluridisciplinarité** » du Diplôme (P2).
- Peut valider une activité d' « **approfondissement** » du Diplôme (CO).

Cette activité peut se positionner n'importe quand durant les 4 années de formation et peut être réalisée sur plusieurs années de formation. Cette activité peut se regrouper avec une activité « **Activité pédagogique** » (ES4).

2- Objectifs et compétences visées

L'une des missions du Diplôme est de permettre un décloisonnement des disciplines, en permettant aux normaliens d'être acteurs de cette interdisciplinarité. L'activité proposée a pour objectif d'appréhender des problématiques pluridisciplinaires et de proposer puis mettre en œuvre des solutions de différentes natures (expérimentale, numérique, matérielle...) à ces problématiques, en s'appuyant sur un travail collectif et marqué par l'interdisciplinarité.

Compétences visées :

- Travail en équipe
- Échanger avec des collaborateurs aux compétences diverses
- Développer des réflexions dépassant le cadre de la(les) discipline(s) d'origine des normaliens
- Travail en autonomie dans un cadre prédéfini
- Mener une activité créative
- S'initier à la gestion d'un projet depuis sa définition et sa conception jusqu'à sa réalisation
- Prise d'initiative des normaliens

3- Descriptif du projet

Initié par un ensemble de 3 à 6 normaliens, appelé collectif, le projet est axé sur une problématique interdisciplinaire. Il se déroule sur une durée minimale de 6 mois et peut s'étendre sur plusieurs années de formation. Cependant, la validation devra être effectuée avant la fin de la scolarité des membres du collectif.

Le collectif définit la problématique de son travail et la démarche prévue. La finalité du projet peut prendre des formats très divers comme : (liste non exhaustive)

- L'élaboration de **ressources pédagogiques** (ex : Création d'une séquence pédagogique collaborative français-arts plastiques en collège sur le thème de *Bilbo*)
- Un **travail de recherche** (ex : Élaboration de modèles statistiques dédiés aux sciences sociales)
- La **conception d'un produit ou service innovant** par la mise en commun des compétences de plusieurs disciplines (ex : Oko, dispositif d'accompagnement des agriculteurs par synthèse d'informations)
- **Travail de synthèse bibliographique** sur une problématique transversale
- **Création d'une Start-up.**

4- Élaboration du projet

Les normalien-ne-s voulant proposer ou participer à un PIC pourront échanger avec l'équipe responsable afin de construire leur projet. Une fois le collectif défini et les objectifs arrêtés, les normaliens devront soumettre leur pré-projet à la DSVE.

Le pré-projet sera ensuite évalué par un jury décisionnel qui pourra alors :

- Renvoyer en maturation le pré-projet accompagné d'une note sur les modifications à apporter.
- Convoquer le collectif pour discuter d'ajustements à la marge et valider le lancement du projet.

5- Travail du collectif

Chaque projet étant unique, la définition de ses objectifs, de son envergure et de ses modalités de mise en œuvre seront discutés au cas par cas avec les responsables de l'activité.

Dans un premier temps, le collectif a pour tâche d'élaborer et de préciser le projet qu'il veut mener, en termes de sujet, de méthodes, d'objectifs, de durée. Il pourra s'appuyer sur l'aide des départements d'enseignement ou des laboratoires de recherches de l'École pour préciser les tenants et aboutissants de l'étude.

Une fois le projet validé, le collectif mènera son travail en autonomie en vue d'atteindre les objectifs dans le respect du calendrier acté.

6- Suivi

Le collectif est suivi dans son travail par un ou plusieurs enseignant•e(s) et/ou chercheur.se(s) et/ou post-doctorant•e(s) et/ou doctorant•e(s) de l'École selon les disciplines et les travaux impliqués. Un•e enseignant•e est alors nommé référent et a pour mission de superviser l'avancée générale du projet. L'équipe pédagogique a vocation à accompagner le collectif dans son travail et non à s'y substituer, fournissant commentaires critiques et conseils.

7- Évaluation de l'activité

La forme des projets étant libre, la définition des modalités d'évaluation est à la charge du jury décisionnel (responsables de l'activité et autre personne compétente pour évaluer le travail réalisé) en accord avec le collectif et l'enseignant•e référent•e. Elles seront définies lors de la réunion de validation du projet.

Par défaut, la validation du projet sera évaluée sur la base :

- d'une **soutenance** d'une durée de 20 minutes + 20 minutes de discussion durant laquelle le collectif présentera sa problématique, le travail qu'il a effectué et les résultats finaux,
- accompagnée d'un **rapport synthétique** de 20 pages maximum (hors annexes).

Une **courte synthèse** d'une page maximum destinée à alimenter la base de données du site internet de l'École est également attendue.

P3 UE de niveau au moins L3 dans une autre discipline

Responsable pédagogique : responsable Diplôme au sein du département d'enseignement

1- Positionnement dans la structure du Diplôme

La **réalisation a minima** de l'activité :

- Valide une des compétences optionnelles « **Pluridisciplinarité** » du Diplôme (P3).
- Peut valider une activité d' « **approfondissement** » du Diplôme (C0).

Cette activité peut se positionner n'importe quand durant les 4 années de formation.

2- Objectifs et compétences visées

L'objectif est d'ouvrir la formation des normaliens à d'autres disciplines que celles de leur département d'enseignement, par le biais de suivi d'éléments de formation d'autres disciplines que celles de leur département d'enseignement.

3- Modalités de suivi et de validation de l'activité

Le normalien informe pour validation son département d'enseignement de sa volonté de faire valider une activité P3, en explicitant la formation qu'il souhaite suivre pour valider cette activité.

Le normalien est en charge de vérifier la compatibilité de planification du suivi de cette formation en complément de sa formation initiale disciplinaire. Il s'assure également de la transmission de la note de validation de sa formation pluridisciplinaire à son département d'enseignement pour prise en compte de celle-ci.

Les 1^{er} années pluridisciplinaires effectuées dans le cadre de la première année de scolarité dans certains départements valident l'activité P3.

P4 suivi certifié d'un MOOC

Responsable pédagogique : responsable Diplôme au sein du département d'enseignement

1- Positionnement dans la structure du Diplôme

La **réalisation a minima** de l'activité :

- Valide une des compétences optionnelles « **Pluridisciplinarité** » du Diplôme (P4).
- Peut valider une activité d' « **approfondissement** » du Diplôme (CO).

Cette activité peut se positionner n'importe quand durant les 4 années de formation.

2- Objectifs et compétences visées

L'objectif est d'ouvrir la formation des normaliens à d'autres disciplines que celles qu'ils suivent au sein de leur département d'enseignement, par le biais du suivi d'un MOOC dans une discipline autre que celle suivie au sein de son département d'enseignement.

3- Modalités de mise en place et de suivi de l'activité

Le normalien informe pour validation son département d'enseignement de sa volonté de faire valider un suivi de MOOC, en explicitant le MOOC qu'il souhaite suivre.

Le département d'enseignement, en lien avec le département le plus proche de la discipline du MOOC proposé par le normalien, valide la demande d'inscription en prenant en compte le critère de volume de travail (équivalent à 20-30h de formation et donnant lieu à une certification finale)

Le normalien s'assure de la transmission de la certification de son MOOC à son département d'enseignement pour permettre la validation de l'activité.

P5 validation d'une UE transversale

Responsable pédagogique : responsable de l'UE transversale

1- Positionnement dans la structure du Diplôme

La **réalisation a minima** de l'activité :

- Valide une des compétences optionnelles « **Pluridisciplinarité** » du Diplôme (P5).
- Peut valider une activité d' « **approfondissement** » du Diplôme (C0).

Cette activité peut se positionner n'importe quand durant les 4 années de formation.

2- Objectifs et compétences visées

L'objectif est d'ouvrir la formation des normaliens à d'autres disciplines que celles qu'ils suivent au sein de leur département d'enseignement, dans le cadre d'enseignements transversaux dispensés en cours du soir à l'École, dans le cadre du « Fil » interdisciplinaire Sciences-Technologies-Sociétés STS ou en dehors (UE climat, énergies, environnement : stratégies pour l'avenir, UE d'introduction à la géologie, UE Eléments de sciences cognitives : cognition et communication, UE pratique de l'enseignement).

3- Modalités de suivi et de validation de l'activité

La liste de ces enseignements transversaux disponibles sur l'École est présentée lors de chaque rentrée, et le descriptif détaillé de leur contenu et de leur mode de validation est disponible dans le fascicule « Liste des enseignements transversaux du Diplôme ».

Le normalien informe son département d'enseignement de sa volonté de faire valider telle UE transversale.

Il est en charge de vérifier la compatibilité de planification du suivi de cette formation en complément de sa formation initiale disciplinaire. Il s'assure également de la transmission de la note et/ou de la certification de validation de l'UE transversale à son département d'enseignement pour prise en compte de celle-ci.

L'offre, les conditions d'inscription, de suivi et de validation des UE transversales sont précisées annuellement par la Direction de la Scolarité et de la Vie Etudiante & Concours.

R1 Année de recherche pré-doctorale à l'étranger (ARPE)

Responsable pédagogique : responsable ARPE au sein du département d'enseignement

1- Positionnement dans la structure du Diplôme

La réalisation de l'activité valide la compétence spécifique (dominante) du parcours « **recherche** » du Diplôme et la compétence complémentaire « **international** » I1.

2- Objectifs et compétences visées

La formation à l'ENS Paris-Saclay a pour objectif d'offrir à ses normaliens une formation scientifique par et à la recherche.

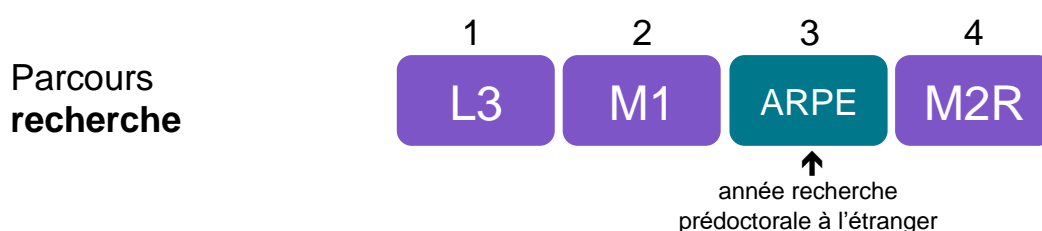
L'année ARPE, Année de Recherche Pré-doctorale à l'Étranger, est une année de formation réalisée dans un laboratoire de recherche académique situé à l'étranger. L'objectif principal est la pratique de l'autonomie dans une activité de recherche.

Cette année de formation offre également une première expérience longue du travail de chercheur au sein d'un laboratoire académique.

3- Modalités de mise en place, de suivi et de validation

Les modalités de mise en place, de suivi et de validation de cette année de formation sont définies dans le règlement de l'année ARPE appliqué par les départements d'enseignement.

Le schéma « standard » associé est le suivant :



Le choix de l'année ARPE doit être validé par le département d'enseignement, après demande préalable du normalien à la direction du département selon les modalités définies au sein du département. Il peut faire l'objet d'une demande de configuration de schéma différencié du schéma standard qui peut amener au dépôt d'une demande de projet d'études spécifiques (PES) selon les modalités définies par le règlement intérieur de l'ENS Paris-Saclay.

R2 Deuxième expérience immersive de recherche ou mémoire de recherche

Responsable pédagogique : responsables des stages recherche et/ou mémoires de recherche au sein du département d'enseignement

1- Positionnement dans la structure du Diplôme

La **réalisation a minima** de l'activité :

- valide une des compétences optionnelles « **recherche** » du Diplôme (R2).
- peut valider une des compétences optionnelles « **international** » du Diplôme (I1) dans le cas d'une réalisation de l'activité à l'étranger pendant 2 mois.
- peut valider une activité d' « **approfondissement** » du Diplôme (C0).

2- Objectifs et compétences visées

La formation à l'ENS Paris-Saclay a pour objectif d'offrir à ses normaliens une formation scientifique par et à la recherche.

L'activité proposée a pour objectif de proposer une deuxième expérience immersive de recherche dans un laboratoire et/ou dans le cadre d'une activité de recherche aux normaliens. L'objectif est de former les normaliens au travail de recherche : prise en main d'une problématique pratique, étude bibliographique, méthodologie de résolution, rédaction, travail en équipe de recherche, restitution/transmission des résultats/conclusions obtenus ...

3- Modalités de mise en place, de suivi et de validation

Les modalités de mise en place, de suivi et de validation de cette activité sont définies par les départements d'enseignement, la réalisation de ce stage/mémoire s'effectuant généralement dans le cadre des activités de formation disciplinaire propres à chaque département.

Le choix du projet recherche associé à cette expérience immersive doit être validé par le département d'enseignement et être construit selon les modalités définies au sein du département.

R3 Soumission d'un article à un journal à comité de lecture ou contribution à une conférence donnée à un colloque international

Responsable pédagogique : responsable Diplôme au sein du département d'enseignement

1- Positionnement dans la structure du Diplôme

La réalisation *a minima* de l'activité :

- valide une des compétences optionnelles « **recherche** » du Diplôme (R3).
- peut valider une activité d' « **approfondissement** » du Diplôme (C0).

2- Objectifs et compétences visées

La formation à l'ENS Paris-Saclay a pour objectif d'offrir à ses normaliens une formation scientifique par et à la recherche.

L'activité proposée a pour objectif de valoriser toute expérience de recherche d'un normalien ayant pu aboutir à une contribution écrite ou orale reconnue par la communauté scientifique associée à sa discipline.

3- Modalités de mise en place, de suivi et de validation

Le projet recherche et l'activité de publication d'un article dans un journal ou dans le cadre d'une conférence internationale associée doivent être validés par le département d'enseignement.

Pour validation,

- l'article doit être soumis dans un journal à comité de lecture.
- la conférence à laquelle le normalien a contribué doit être réalisée dans un colloque international avec acte.

R4 Suivi d'une UE type analyse d'articles

Responsable pédagogique : responsable Diplôme et responsables des années de formation au sein du département d'enseignement

1- Positionnement dans la structure du Diplôme

La **réalisation *a minima*** de l'activité :

- valide une des compétences optionnelles « **recherche** » du Diplôme (R4).
- peut valider une activité d' « **approfondissement** » du Diplôme (C0).

2- Objectifs et compétences visées

La formation à l'ENS Paris-Saclay a pour objectif d'offrir à ses normaliens une formation scientifique par et à la recherche.

Dans certaines disciplines, les activités R2 ou R3 du Diplôme peuvent être remplacées par un enseignement spécifiquement dédié aux méthodes d'analyse d'articles de recherche, selon les déclinaisons du diplômes proposées par les départements.

L'activité proposée a pour objectif de former les normaliens à l'analyse de travaux de recherche : prise en main d'une problématique pratique, étude bibliographique, méthodologie de résolution, rédaction, restitution/transmission des résultats/conclusions obtenus ...

3- Modalités de mise en place, de suivi et de validation

Les modalités de mise en place, de suivi et de validation de cette activité sont définies par les départements d'enseignement proposant ce type d'activités, la réalisation de celle-ci s'effectuant généralement dans le cadre des activités de formation disciplinaire renforcée propres à chaque département.

RT Parcours recherche thématique

Responsable pédagogique : responsable du parcours recherche thématique

1- Positionnement dans la structure du Diplôme

La réalisation de l'activité valide la compétence spécifique (dominante) du parcours « **recherche** » du Diplôme et la compétence complémentaire « **pluridisciplinarité** » P3.

2- Objectifs et compétences visées

La formation à l'ENS Paris-Saclay a pour objectif d'offrir à ses normaliens une formation scientifique par et à la recherche.

Le parcours recherche thématique offre une formation à la recherche spécifique dans une thématique, se structurant principalement sur une année de recherche organisée en deux semestres : un premier proposant des modules de formation et un projet de recherche, un deuxième proposant un stage de recherche de 6 mois dans un laboratoire universitaire ou un centre de recherche d'une entreprise, en France ou à l'étranger.

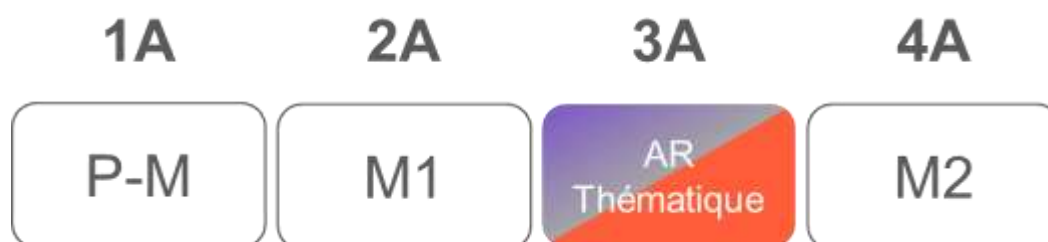
3- Modalités de mise en place, de suivi et de validation

4 parcours recherche thématique sont proposés : Année de recherche en intelligence artificielle (ARIA), Année de recherche en Technologies quantiques (ARTeQ), Année de recherche en Recherche-Création (ARRC), et Année de recherche en Sciences pour les transitions écologiques (ARÉco).

Ces années de recherche thématiques suivent le même schéma :

- 1^{er} semestre : 200 heures de cours + projet
- 2^{ème} semestre : stage d'une durée minimale de 20 semaines

L'année de recherche thématique se fait en 3^{ème} année du diplôme suivant le schéma ci-dessous :



La sélection a lieu en cours de 2^{ème} année de diplôme après validation du projet d'étude par le directeur de DER.

Pour valider le diplôme, les étudiants doivent avoir :

- Une moyenne supérieure à 10/20 pour les enseignements
- Une moyenne supérieure à 10/20 au projet
- Une moyenne supérieure à 10/20 pour le stage

ASPEN

Responsable pédagogique : référent engagement normalien

Caroline DE SA, caroline.de-sa@ens-paris-saclay.fr

1- Positionnement dans la structure du Diplôme

La réalisation de l'activité valide a minima la compétence « **enseignement supérieur** » et « **pluridisciplinarité** » du Diplôme

2- Objectifs et compétences visées

L'École est sensible aux activités d'engagement des normaliennes et des normaliens en relation avec les compétences du Diplôme de l'ENS Paris-Saclay : *l'engagement humanitaire et la solidarité ; l'engagement à transmettre les connaissances scientifiques au travers d'actions de vulgarisation ou encore l'engagement envers le développement durable*. Ce type d'actions peut permettre d'acquérir des compétences s'insérant dans le format classique de la pédagogie normalienne avec un regard différent et participe de la construction de la personnalité scientifique et citoyenne des normaliennes et normaliens.

Dans ce contexte, l'École propose une année de formation, *l'Année Spécifique de Parcours Engagement Normalien (ASPEN)*, valorisant ce type d'initiatives au sein du Diplôme.

3- Modalités de mise en place, de suivi et de validation

L'année s'appuie sur la construction, par le normalien ou la normalienne, d'un projet d'engagement et sa réalisation au sein d'une institution d'accueil lors de l'année ASPEN. Des enseignements complémentaires (50h minimum), permettent de donner les outils utiles à la mise en œuvre du projet (méthodologiques, scientifiques, pédagogiques, etc).

Plusieurs formes possibles de ce projet d'engagement : projet d'initiatives solidaires ou humanitaires, projet de médiation et transmission des savoirs ou projet d'initiatives participatives en développement durable et responsabilités sociétales.

Le normalien ou la normalienne suivant cette année valide les compétences de *pluridisciplinarité* et *enseignement* au sein du Diplôme et selon la nature du projet l'un des parcours *recherche et enseignement supérieur* ou *interface*.

Effectif visé : maximum 5 normaliennes ou normaliens par an , dont le projet a été validé par la direction du Département d'Enseignement et de Recherche (DER), le référent « *Engagement normalien* » de l'École et la vice-présidence Formation.

Le projet d'engagement à préparer

Le projet construit par le normalien ou la normalienne l'année N-1 doit détailler ses attendus, les activités à mener et mettre en avant les compétences mobilisées et acquises, en relation avec les

compétences du Diplôme dont la compétence *enseignement*, en explicitant l'activité associée : *diffusion des savoirs, tutorat ou autre*.

Le projet doit s'appuyer sur une institution d'accueil dans laquelle ou avec laquelle le projet sera réalisé durant 9 mois (ONG nationale ou internationale, association humanitaire, de solidarité ou d'engagement, institution nationale ou internationale d'enseignement ou de médiation ou toute autre institution abritant des activités liées à l'engagement).

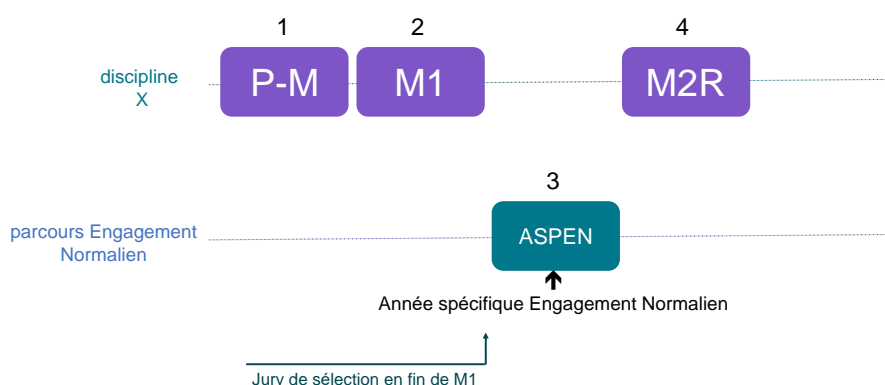
Le normalien ou la normalienne est suivie par un référent de sa structure d'accueil et par le référent « *Engagement normalien* » de l'École pendant la réalisation du projet.

Calendrier de l'année et modalités d'évaluation

Année universitaire	LE CALENDRIER DE L'ANNÉE SPÉCIFIQUE ENGAGEMENT NORMALIEN	
N-1	1. Construction du projet → septembre à mars	construction du projet en interaction avec le DER, le référent « Engagement Normalien », et la structure d'accueil
	2. Validation du projet → avril à mai	validation par le DER, le référent engagement et la vice-présidence Formation.
N	3. Préparation du projet → septembre	préparation avec le référent, le tuteur ; suivi des activités d'enseignement éventuelles ; finalisation des documents de mobilité. Évaluation de cette préparation par un document et une soutenance présentant le projet.
	4. Réalisation du projet → octobre à juin	projet réalisé dans la structure d'accueil ; à mi-parcours envoi d'un rapport intermédiaire et des productions spécifiques le cas échéant.
N+1	5. Évaluation du travail → septembre	évaluation finale avec validation de 60 ECTS (rapport final, soutenance, finalisation des productions spécifiques*, évaluation par l'institution d'accueil).

* en fonction de la nature du projet, au moins une production spécifique est demandée, dont une permettant de valider la compétence *enseignement* (posters/article/vidéos de vulgarisation ; création d'une activité d'enseignement ; création d'un atelier de médiation ; article/poster de recherche ; etc).

Parcours Engagement normalien [ASPEN]



Responsable pédagogique : caroline.de-sa@ens-paris-saclay.fr